



Quai du Commerce, 48 - 1000 Bruxelles - 02.227.60.02



Aperçu statistique de l'emploi au sein des Commissions paritaires francophones du Non-Marchand

Novembre 2014

Cet aperçu a été réalisé par le CERSO (Centre de Ressources pour le Social) de la Haute Ecole Louvain en Hainaut.

Calculs et commentaires : Paul Lodewick, avec la collaboration de David Laloy

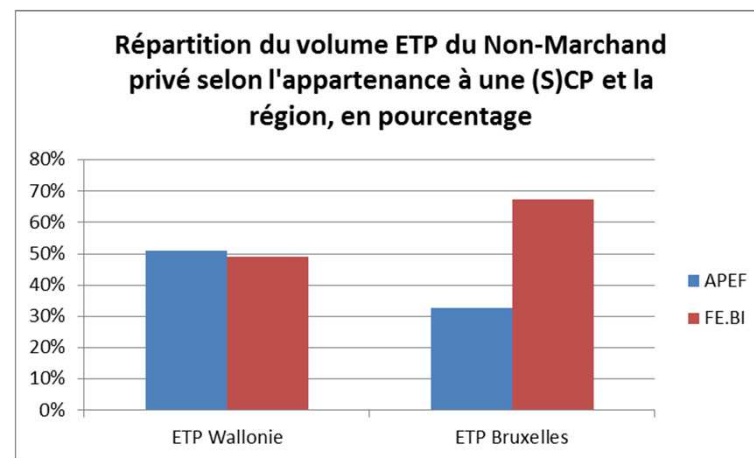
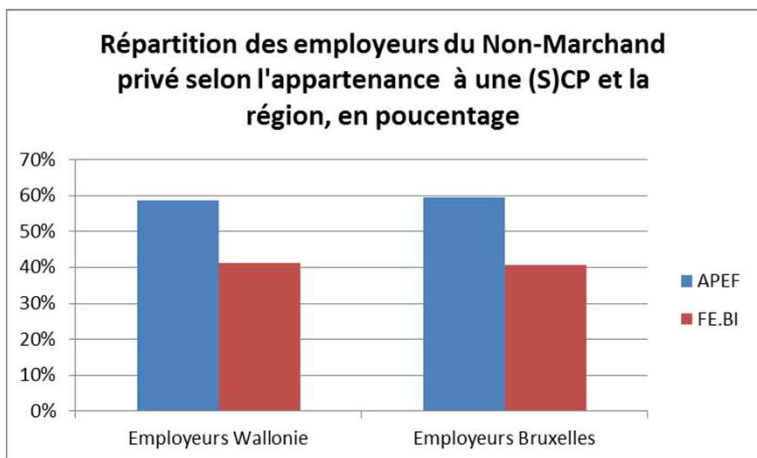
Le terme « travailleurs » est utilisé dans les pages qui suivent. Il désigne cependant, dans notre esprit, les professionnels des deux genres. Nous n'oublions pas que les travailleurs du Non-Marchand sont en majorité des travailleuses.

INTRODUCTION

L'objectif de cet aperçu est de mettre une série d'informations concernant l'emploi dans les différents secteurs relevant des Fonds de l'APEF, à disposition des partenaires sociaux du Non-Marchand francophone.

Il se base sur des données de l'ONSS, au 4^e trimestre 2012 (et aux 4^e trimestres 2008, 2006 et 2011 pour quelques comparaisons).

Quelle part du Non-marchand privé représentent les données qui suivent ?



Quelle est la proportion des secteurs qui composent les Commissions Paritaires (CP) francophones (et germanophones) dont les actions sont regroupées au sein de l'asbl APEF, par rapport aux secteurs relevant des CP fédérales et bicommunautaires (dont les actions sont coordonnées au sein de l'asbl FE-BI) (1), et auxquels il faut aussi ajouter, à Bruxelles, des employeurs qui relèvent des CP néerlandophones ?

Alors qu'à Bruxelles et en Wallonie, les employeurs « APEF » représentent à peu près 60% des employeurs NM, le volume ETP « APEF » représente un peu plus de 50% en Wallonie et 33% à Bruxelles.

Source : données ONSS 2012, FE.BI 2014

(1) On y retrouve essentiellement l'imposante CP 330, qui regroupe une grande partie des institutions de santé. Pour être complet, à cela il faut ajouter la CP 319 qui est en fait un petit secteur bicommunautaire (établissements d'éducation et d'hébergement) à Bruxelles (environ 500 travailleurs). Par ailleurs, la SCP 329.03 (sous-commission paritaire pour les organisations socio-culturelles fédérales et bicommunautaires) a été associée aux secteurs APEF en ce qui concerne l'indice 762 (secteur socio-culturel institutions bicommunautaires inscrites dans le rôle linguistique francophone) car le Fonds 'groupes à risque' compétent (le Fonds 4S) est intégré à l'APEF. Ce secteur est cependant géré par FE.BI en ce qui concerne le Maribel.

A QUOI CORRESPONDENT LES SECTEURS ?

- ISAJH (indice 162) : institutions et services d'aide aux jeunes et aux handicapés. On y retrouve aussi l'aide aux adultes en difficulté. Correspond à la SCP 319.02.
- ETA BXL (indice 173) : les entreprises de travail adapté à Bruxelles. Correspond à la SCP 327.02.
- MAE (indice 022) : les milieux d'accueil de l'enfance qui relèvent de la CP 332.
- ASSS (indice 222) : secteur de l'aide sociale et des soins de santé, que l'on appelle aussi le secteur ambulatoire. Relève de la CP 332.
- ETA WAL (indice 273) : les entreprises de travail adapté en Wallonie. Correspond à la SCP 327.03.
- SCS (indices 362 et 762) : secteur socioculturel et sportif. Correspond aux SCP 329.02 et 329.03.
- AF (indice 611) : secteur des aides familiales qui correspond à la SCP 318.01.

DEUX REMARQUES

A propos des indices 362 et 762 du secteur socioculturel et sportif

Auparavant un seul indice (362) couvrait les SCP 329.02 (francophone) et 329.03 (fédéral). Un nouvel indice a été introduit qui permet de distinguer la SCP 329.03 (762). Ces deux indices ont été agrégés dans les tableaux, ce qui permet de faire des comparaisons avec les données de 2006 et 2008.

A propos de l'évolution du secteur ASSS (secteur de l'aide sociale et des soins de santé)

Suite à des redécoupages institutionnels, ce secteur a subi d'importantes transformations (entraînant une diminution du nombre d'employeurs et du volume de l'emploi). Ces transformations sont dues à la réorganisation des CP du Non-Marchand. L'ancienne CP 305 a été recomposée en trois CP : 330, 331 et 332. Le secteur ASSS (anciennement ESS) était intégré à la SCP 305.02. Une bonne partie des services relevant de cette SCP ont migré vers la CP 332 (secteur francophone et germanophone), tandis qu'une autre partie s'est retrouvée dans la CP 330 (fédérale) et ne relève donc plus de l'indice 222 (ASSS). Ce qui explique les diminutions importantes observées dans ce secteur à partir de 2008.

LEXIQUE

Les employeurs

Pour l'ONSS, l'unité statistique est constituée par l'employeur qui au cours du trimestre concerné, a occupé des "travailleurs assujettis à la sécurité sociale". Ce concept comprend aussi bien les personnes physiques que les personnes morales qui ont la qualité d'employeur d'après la loi.

Chaque employeur est classé sous un « indice » (voir plus haut). Exceptionnellement, quelques employeurs du Non-Marchand possèdent deux indices, voire plus (par exemple, un employeur peut être à la fois une ETA et un service résidentiel). Ils sont donc comptabilisés plusieurs fois dans les tableaux qui les concernent. Ce qui n'est pas le cas de leurs salariés qui, eux, ne sont référencés qu'auprès d'un seul indice.

Les travailleurs

L'ONSS comptabilise « tant les travailleurs présents au travail au dernier jour du trimestre que ceux dont le contrat de travail est suspendu, mais non rompu, par suite de maladie ou d'accident, de repos de grossesse ou d'accouchement, ou de rappel sous les armes, ainsi que ceux qui ne sont pas au travail le jour considéré pour raison de congé, de grève, de chômage partiel ou accidentel ou bien d'absence justifiée ou non. Les travailleurs en interruption totale de carrière professionnelle ou ayant suspendu complètement leurs activités professionnelles dans le cadre des dispositions relatives au « crédit-temps » ne sont pas comptabilisés. [...] La statistique du nombre de travailleurs occupés repose sur l'élimination des doubles comptages issus des multiples prestations d'un même travailleur en fin de trimestre. [...] Lorsqu'un travailleur exécute plusieurs contrats de travail simultanés en fin de trimestre, il ne sera comptabilisé qu'une fois et les caractéristiques, liées à l'employeur et à la prestation, qui lui seront attribuées seront celles de la prestation principale. »

Soulignons que les chiffres comportent donc PLUS de personnes que celles effectivement en fonction au moment du comptage, puisque les malades et accidentés, les femmes en repos de grossesse ou d'accouchement ET leurs remplaçants sont également comptabilisés comme une unité.

Le volume de travail (exprimé en équivalents-temps plein - ETP)

Pour déterminer le volume de travail, l'ONSS « se base sur **toutes** les périodes de travail rémunérées déclarées pour l'ensemble du trimestre, à l'exclusion des périodes de travail rémunéré fictives (indemnités et jours rémunérés lors de la rupture d'un contrat de travail). Il n'est pas tenu compte des périodes qui, pour l'octroi des prestations sociales, sont assimilées à des périodes de travail et qui souvent donnent lieu au paiement de revenus de remplacement. Pour assurer une certaine uniformité, les journées de vacances des ouvriers sont prises en compte (pour les employés, ces jours sont déjà repris comme journées rémunérées).

Les périodes de travail rémunérées d'un travailleur ayant été occupé au cours du trimestre chez plusieurs employeurs, sous plusieurs statuts et/ou sous différents régimes de travail, sont donc toutes prises en considération, en fonction des caractéristiques propres à chacune d'elles. [...]

Les prestations réduites (inférieures à 1 "équivalent-temps plein") peuvent trouver leur origine dans:

- une période d'occupation plus courte (inférieure au trimestre);
- des prestations à temps partiel (temps de travail hebdomadaire inférieur à celui du travailleur de référence);
- des périodes d'absence au travail non couvertes par une rémunération (par exemple journées assimilées). »

LISTE DES TABLEAUX

Page

LES EMPLOYEURS

1. Répartition des employeurs par secteur: comparaison 2006 2008 2011	10
2. Répartition des employeurs par taille et par secteur	11
3. Ratio employeurs/volume ETP : comparaison 2006 2008 2011	12
4. Répartition des employeurs par arrondissement, province et région bruxelloise/région wallonne et par secteur	13

LES TRAVAILLEURS

5. Répartition des travailleurs par secteur : comparaison 2006 2008 2011	15
6. Répartition du volume ETP par secteur : comparaison 2006 2008 2011	16
7. Répartition des travailleurs selon le genre et par secteur	17
8. Répartition du volume ETP selon le genre et par secteur	18
9. Répartition des travailleurs par tranche d'âge : comparaison 2006 2008 2011	19
10. Répartition des travailleurs par tranche d'âge : comparaison emploi total Belgique et secteurs APEF	20
11. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur ISAJH	21
12. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur ETA BXL	22
13. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur MAE	23
14. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur ASSS	24
15. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur ETA WAL	25
16. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur SCS	26
17. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur AF	27
18. Répartition du volume ETP par tranche d'âge et par secteur	28
19. Nombre de travailleurs potentiellement concernés par certaines dispositions de l'AR du 19/02/2013	29
20. Répartition des travailleurs par temps de travail et par secteur	30
21. Répartition des travailleurs par temps de travail pour le secteur ISAJH : comparaison 2006 2008 2011	31
22. Répartition des travailleurs par temps de travail pour le secteur ETA BXL : comparaison 2006 2008 2011	32
23. Répartition des travailleurs par temps de travail pour le secteur MAE : comparaison 2006 2008 2011	33
24. Répartition des travailleurs par temps de travail pour le secteur ASSS : comparaison 2006 2008 2011	34
25. Répartition des travailleurs par temps de travail pour le secteur ETA WAL : comparaison 2006 2008 2011	35
26. Répartition des travailleurs par temps de travail pour le secteur SCS : comparaison 2006 2008 2011	36

27. Répartition des travailleurs par temps de travail pour le secteur AF : comparaison 2006 2008 2011	37
28. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour l'ensemble des secteurs APEF	38
29. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur ISAJH	39
30. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur ETA BXL	40
31. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur MAE	41
32. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur ASSS	42
33. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur ETA WAL	43
34. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur SCS	44
35. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur AF	45
36. Temps de travail moyen, en pourcentage, par taille d'employeur et par secteur au 31 déc. 2012	46
37. Répartition des ETP selon le salaire journalier et par secteur	47
38. Répartition des travailleurs par taille de l'employeur et par secteur	48
39. Répartition des travailleurs par arrondissement, province, région bruxelloise/région wallonne de l'employeur et par secteur	49

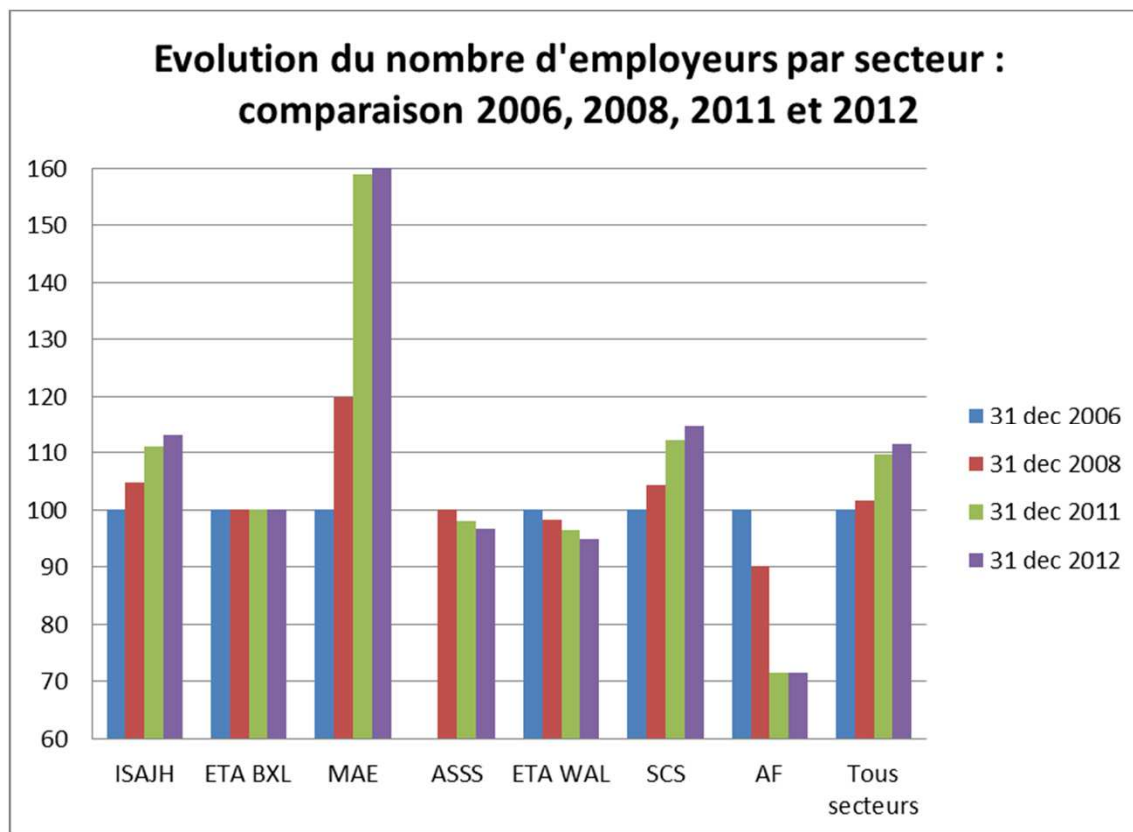
LES TRAVAILLEURS SELON LE STATUT

40. Répartition des travailleurs selon le statut et par secteur	51
41. Répartition du volume ETP selon le statut et par secteur	52
42. Répartition des travailleurs selon le statut et le genre, et par secteur	53
43. Répartition du volume ETP selon le statut et le genre, et par secteur	54
44. Répartition des employés par secteur : comparaison 2006 2008 2011	55
45. Répartition du volume ETP employés par secteur : comparaison 2006 2008 2011	56
46. Répartition des ouvriers par secteur : comparaison 2006 2008 2012	57
47. Répartition du volume ETP ouvriers par secteur : comparaison 2006 2008 2011	58

Les employeurs

1. Répartition des employeurs par secteur : comparaison 2006, 2008, 2011 et 2012

	31 dec 2006	31 dec 2008	31 dec 2011	31 dec 2012
ISAJH	705	739	783	797
ETA BXL	13	13	13	13
MAE	309	370	491	503
ASSS	544	404	396	391
ETA WAL	58	57	56	55
SCS	2.961	3.089	3.325	3.396
AF	81	73	58	58
Tous secteurs	4.671	4.745	5.122	5.213

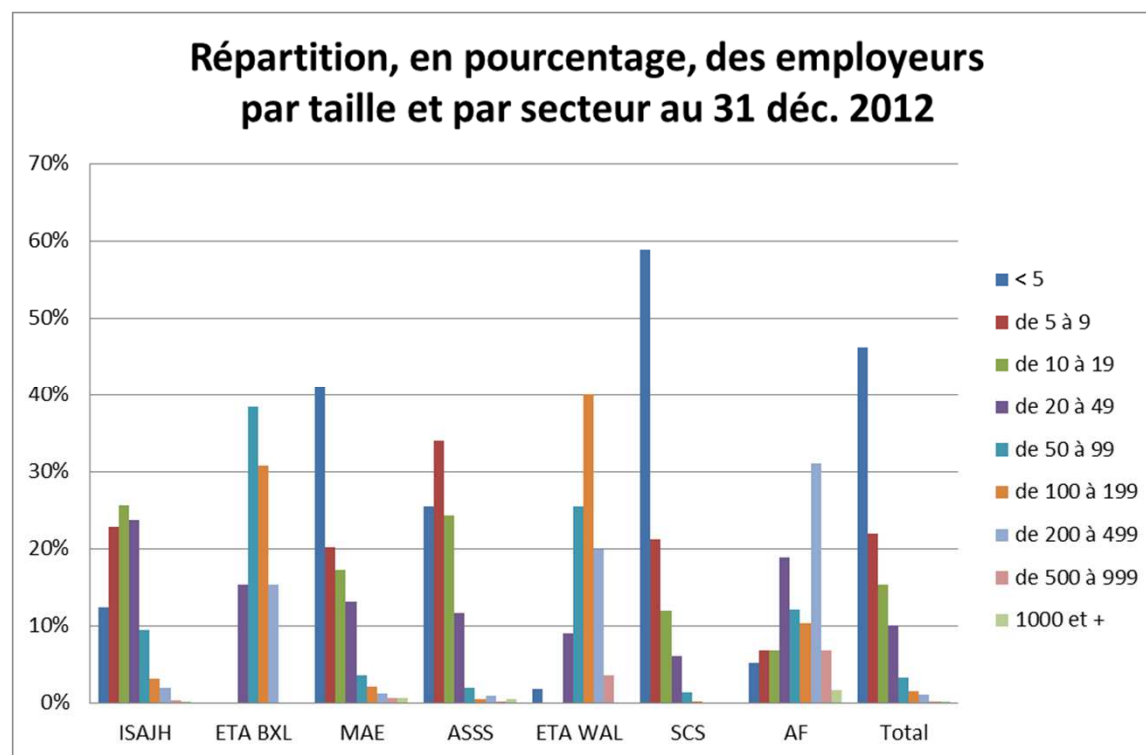


2006 = indice 100

Commentaire : Notons l'augmentation continue du nombre d'employeurs (en moyenne 77 unités par an sur la période considérée). Les secteurs qui progressaient avant 2012 continuent à progresser, même si l'augmentation dans le secteur MAE semble se ralentir. Les secteurs qui étaient en *statu quo* le sont restés. Les secteurs en diminution le sont restés également.

Attention : une augmentation ou une diminution ne signifie pas uniquement la création ou la disparition d'employeurs, mais peut-être un glissement d'une CP à une autre.

2. Répartition des employeurs par taille et par secteur au 31 décembre 2012



	< 5	de 5 à 9	de 10 à 19	de 20 à 49	de 50 à 99	de 100 à 199	de 200 à 499	de 500 à 999	1000 et +	Total
ISAJH	99	182	205	189	76	25	16	3	2	797
ETA BXL	0	0	0	2	5	4	2	0	0	13
MAE	207	102	87	66	18	11	6	3	3	503
ASSS	100	133	95	46	8	2	4	1	2	391
ETA WAL	1	0	0	5	14	22	11	2	0	55
SCS	1.999	722	407	208	46	10	4	0	0	3.396
AF	3	4	4	11	7	6	18	4	1	58
Total	2.409	1.143	798	527	174	80	61	13	8	5.213

Commentaire : MAE, SCS et ASSS sont trois secteurs assez identiques : forte majorité de très petites organisations et (quasi) absence d'organisations de grande taille. Les organisations de plus grande taille, au contraire, caractérisent les ETA. Les organisations de moins de 20 travailleurs représentent plus de 60% de l'ensemble des employeurs ISAJH. 60% des organisations AF ont plus de 50 travailleurs.

3. Ratio volume ETP/employeurs : comparaison 2006, 2008, 2011 et 2012

	4è trim 2006	4è trim 2008	4è trim 2011	4è trim 2012
ISAJH	21,57	22,02	22,70	22,95
ETA BXL	119,77	116,94	114,21	113,66
MAE	10,27	9,91	9,53	9,67
ASSS	7,79	7,28	7,33	7,24
ETA WAL	103,03	107,59	108,76	111,64
SCS	5,40	5,50	5,70	5,69
AF	73,19	84,94	106,35	106,38
Tous secteurs	11,15	11,32	11,33	11,34

Commentaire : Nous pouvons observer ici l'évolution de la taille moyenne des employeurs par secteur, obtenue en divisant le volume ETP par le nombre d'employeurs (voir aussi le tableau 6). Il faut être très prudent dans les commentaires que l'on peut faire. Pour ISAJH et SCS, la légère augmentation de la taille des employeurs s'explique par l'augmentation plus rapide du volume ETP que du nombre des employeurs. Pour MAE, la taille moyenne diminue car le nombre d'employeurs a augmenté proportionnellement plus vite que le volume ETP. L'évolution très spectaculaire de AF est trompeuse : quelques petits employeurs ont été reclassés dans d'autres CP alors que le volume ETP n'a évolué que modérément. La situation de 2012 semble plus conforme à la réalité du secteur, plutôt marqué par des employeurs de grande taille. Le nombre d'employeurs ETA BXL est stable alors que le volume ETP a légèrement diminué, ce qui explique la diminution du ratio. L'évolution du ratio de ETA WAL est liée à la diminution du nombre d'employeurs et la relative stabilisation du volume ETP.

4. Répartition des employeurs par arrondissement, province et région, et par secteur, au 31 décembre 2012

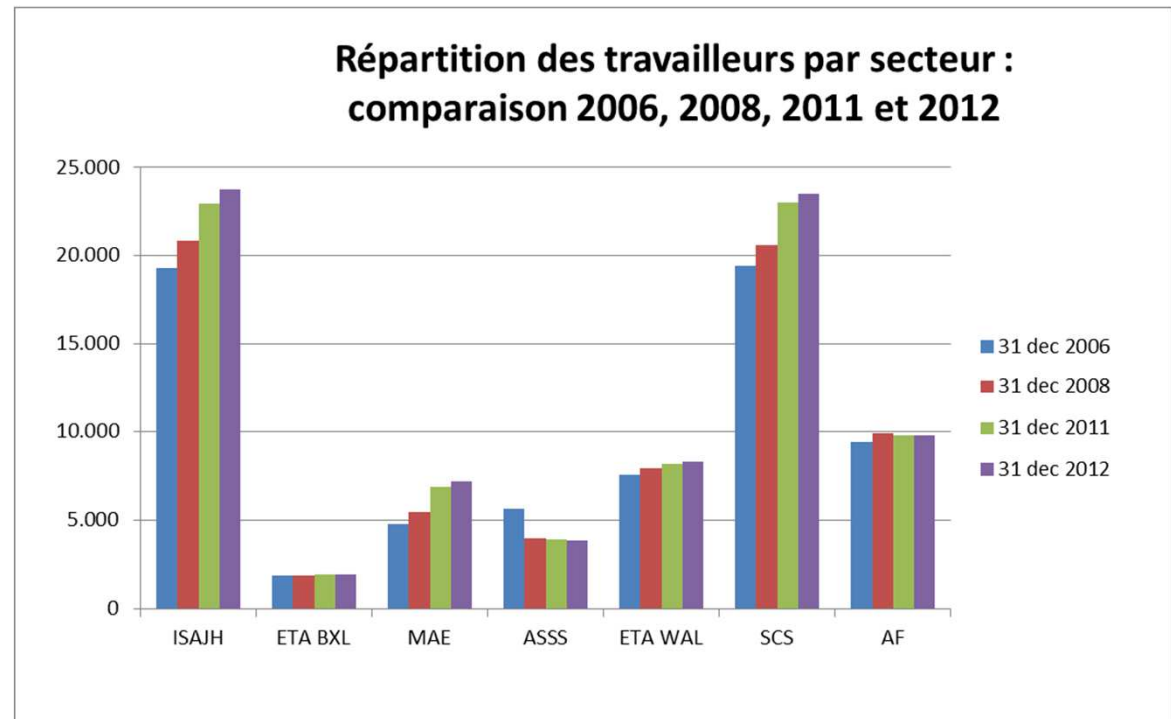
	ISAJH	ETA BXL	MAE	ASSS	ETA WAL	SCS	AF	Tous secteurs
Arlon	8		13	7	1	22	1	52
Bastogne	9		4	1	2	30	0	46
Marche-en-Famenne	7		5	4	1	59	1	77
Neufchâteau	19		12	7	1	54	1	94
Virton	15		14	1	2	42	1	75
Total Luxembourg	58		48	20	7	207	4	344
Dinant	26		6	6	3	88	2	131
Namur	56		39	25	5	265	1	391
Philippeville	17		4	4	2	58	1	86
Total Namur	99		49	35	10	411	4	608
Waremme	16		11	1	1	36	0	65
Huy	22		16	9	1	79	0	127
Liège	89		70	61	6	434	9	669
Verviers	46		18	21	3	209	6	303
Total Liège	173		115	92	11	758	15	1.164
Nivelles	63		63	26	4	266	3	425
Total Brabant wallon	63		63	26	4	266	3	425
Ath	19		3	3	1	37	1	64
Mons	52		15	15	5	160	5	252
Charleroi	59		18	29	5	191	2	304
Tournai	55		8	13	3	72	5	156
Mouscron	14		8	3	2	30	2	59
Thuin	22		12	7	3	71	1	116
Soignies	34		12	13	4	74	2	139
Total Hainaut	255		76	83	23	635	18	1.090
TOTAL WALLONIE	648		351	256	55	2.277	44	3.631
TOTAL BRUXELLES	147	13	150	134		1.113	14	1.571
Autres	2	0	2	1	0	6	0	11
Total	797	13	503	391	55	3.396	58	5.213

Commentaire : Les employeurs des secteurs ISAJH et ETA sont bien implantés en Hainaut (particulièrement dans les arrondissements de Tournai et Mouscron pour ISAJH). Les employeurs MAE sont bien implantés en Brabant wallon. Les employeurs ASSS sont actifs dans les grands centres urbains : Bruxelles, Liège, Charleroi.

Les travailleurs

5. Répartition des travailleurs par secteur : comparaison déc. 2006, 2008, 2011 et 2012

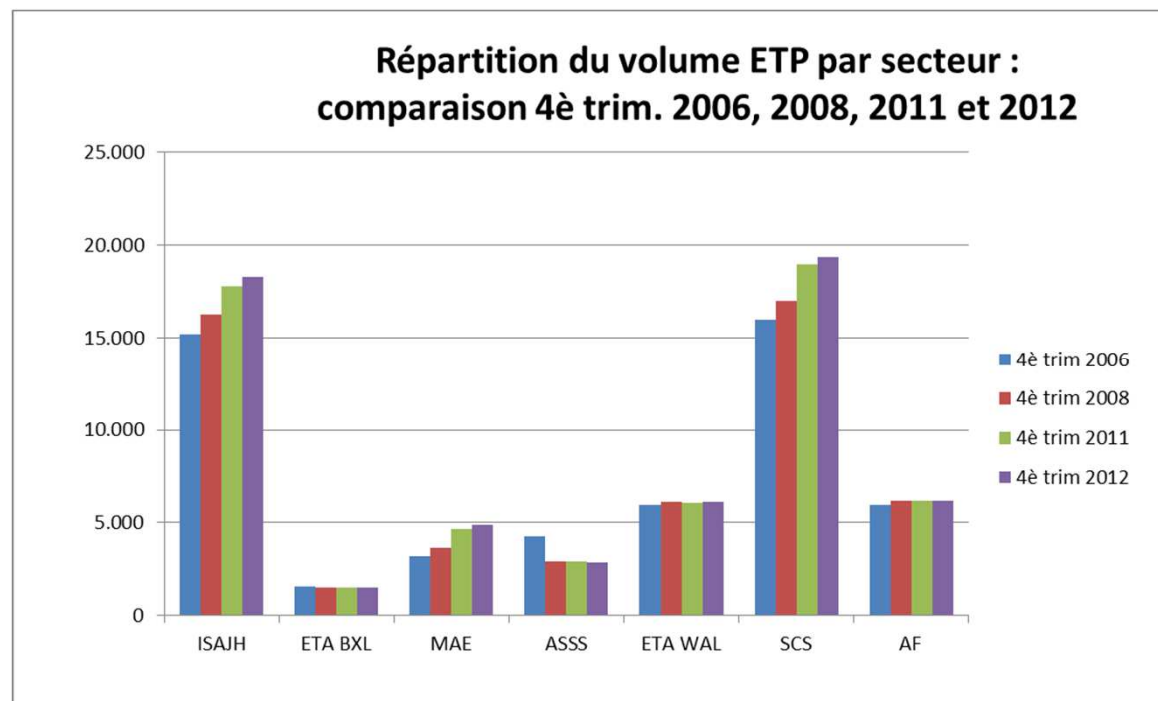
	31 dec 2006	31 dec 2008	31 dec 2011	31 dec 2012
ISAJH	19.321	20.847	22.962	23.757
ETA BXL	1.893	1.904	1.965	1.940
MAE	4.799	5.456	6.878	7.177
ASSS	5.642	4.000	3.899	3.869
ETA WAL	7.569	7.914	8.167	8.288
SCS	19.417	20.619	23.003	23.489
AF	9.446	9.946	9.811	9.778
Total	68.137	70.686	76.685	78.298



Commentaire : Le nombre total de travailleurs continue d'augmenter. Notons particulièrement la situation des secteurs ISAJH, SCS, et MAE. Les secteurs ETA BXL, ASSS et AF sont en statu quo, ou se tassent légèrement.

6. Répartition du volume ETP par secteur : comparaison 4è trim. 2006, 2008 , 2011 et 2012

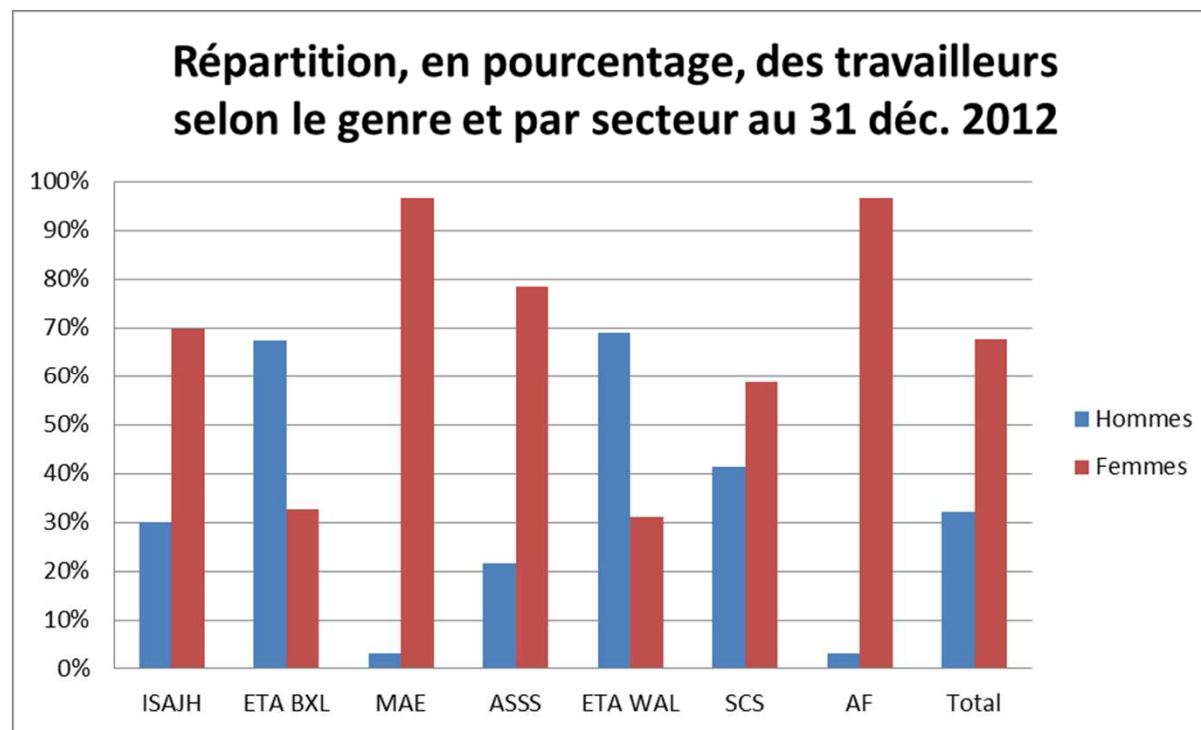
	4è trim 2006	4è trim 2008	4è trim 2011	4è trim 2012
ISAJH	15.207,91	16.270,51	17.773,68	18.289,43
ETA BXL	1.557,05	1.520,16	1.484,76	1.477,52
MAE	3.174,97	3.667,73	4.676,89	4.864,12
ASSS	4.236,30	2.939,93	2.901,90	2.830,80
ETA WAL	5.975,74	6.132,63	6.090,51	6.139,99
SCS	15.987,58	16.979,20	18.945,05	19.336,94
AF	5.928,41	6.200,59	6.168,43	6.169,87
Tous secteurs	52.067,96	53.710,75	58.041,22	59.108,67



Commentaire : la situation ressemble à celle du tableau précédent : augmentation pour les uns, statu quo pour les autres. Au total, le volume ETP a augmenté, entre 2006 et 2012, de 13,5%.

7. Répartition des travailleurs selon le genre et par secteur au 31 déc. 2012

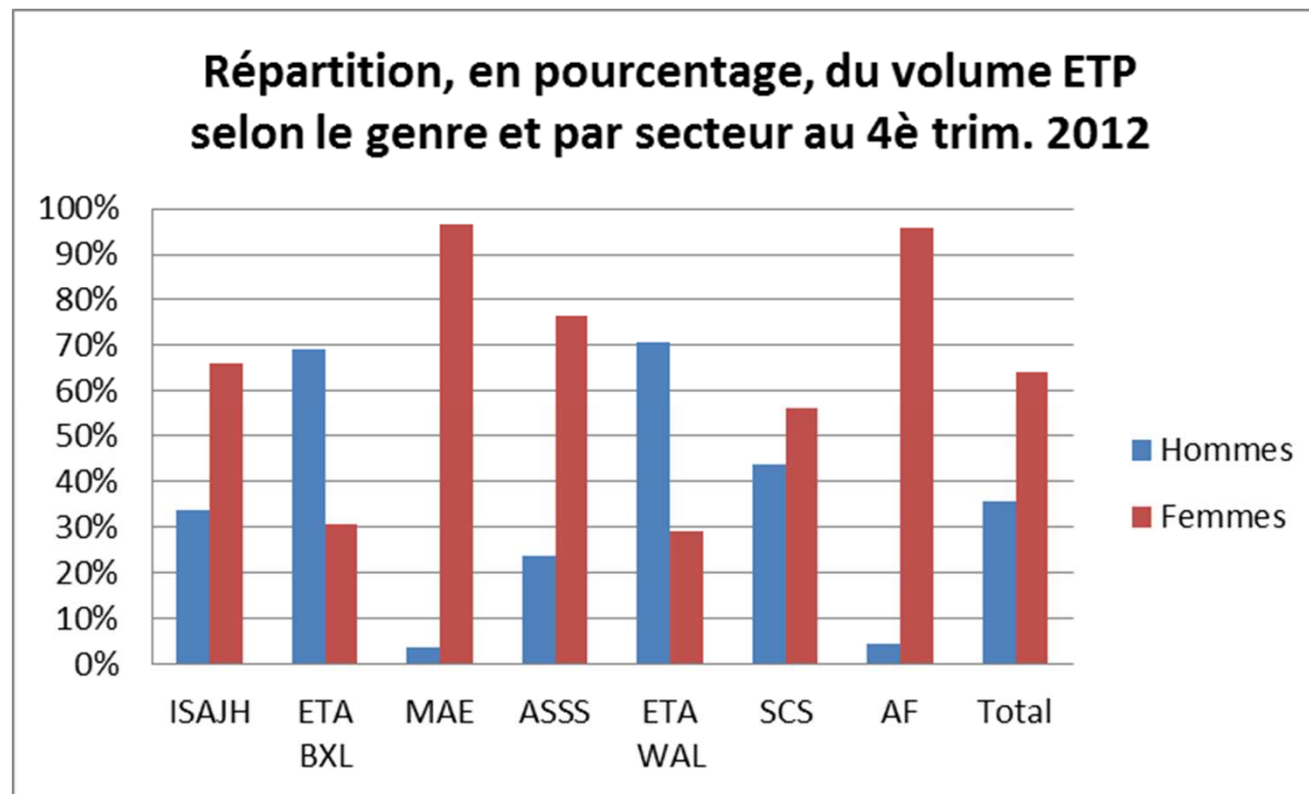
	Hommes	Femmes
ISAJH	7.142	16.615
ETA BXL	1.307	633
MAE	229	6.948
ASSS	834	3.035
ETA WAL	5.708	2.580
SCS	9.697	13.792
AF	315	9.463
Total	25.232	53.066



Commentaire : Sans surprise, les femmes sont, au total, majoritaires. Par contre, la distribution varie fortement d'un secteur à l'autre. Dans les ETA, ce sont les hommes qui dominent; à l'opposé, ils représentent à peine 3% dans MAE et AF.

8. Répartition du volume ETP selon le genre et par secteur au 4^e trim. 2012

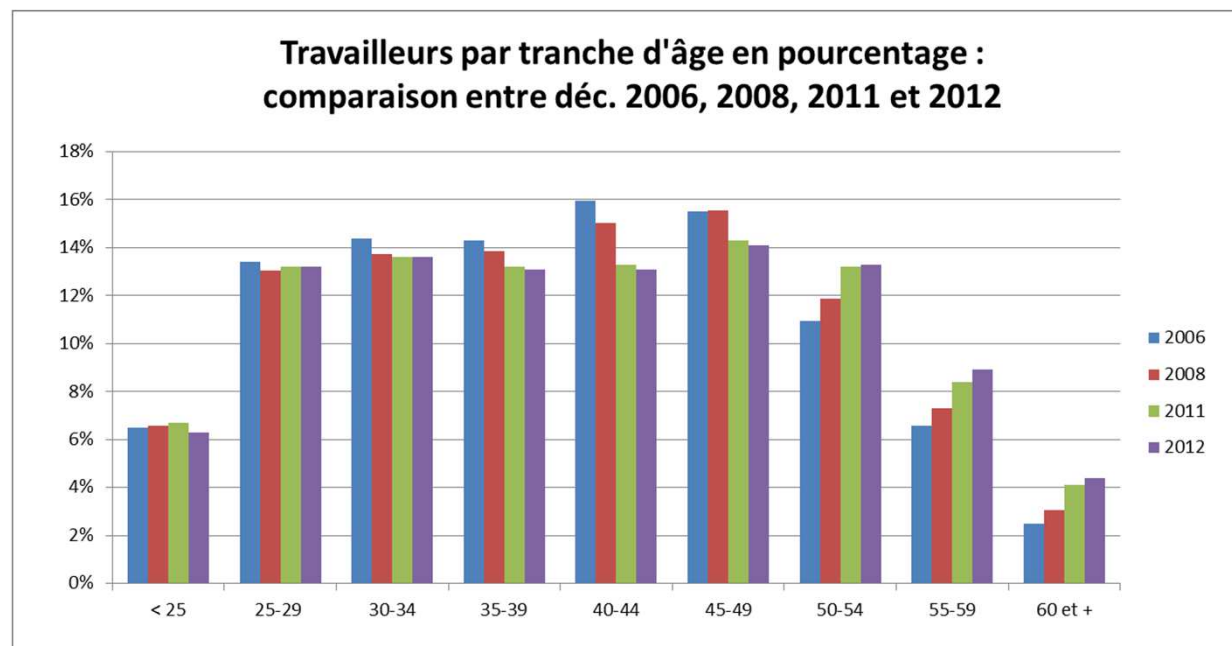
	Hommes	Femmes
ISAJH	6.175,14	12.114,29
ETA BXL	1.022,84	454,68
MAE	176,51	4.687,61
ASSS	665,83	2.164,97
ETA WAL	4.344,53	1.795,46
SCS	8.491,33	10.845,61
AF	269,34	5.900,53
Total	21.145,52	37.963,15



Commentaire : Alors que les hommes représentent 32% des travailleurs (voir tableau précédent), ils représentent 35,8% du volume ETP.

9. Répartition des travailleurs par tranche d'âge : comparaison déc. 2006, 2008, 2011 et 2012

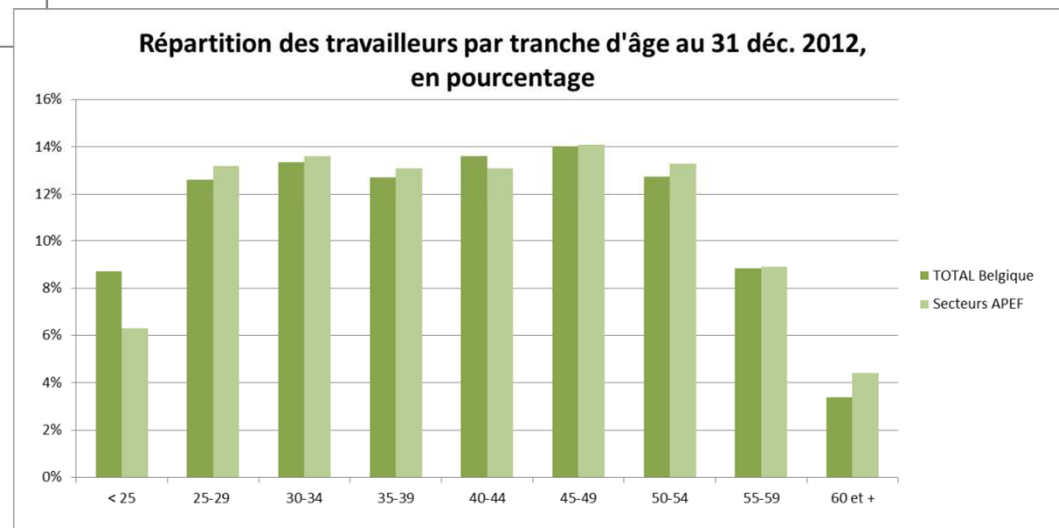
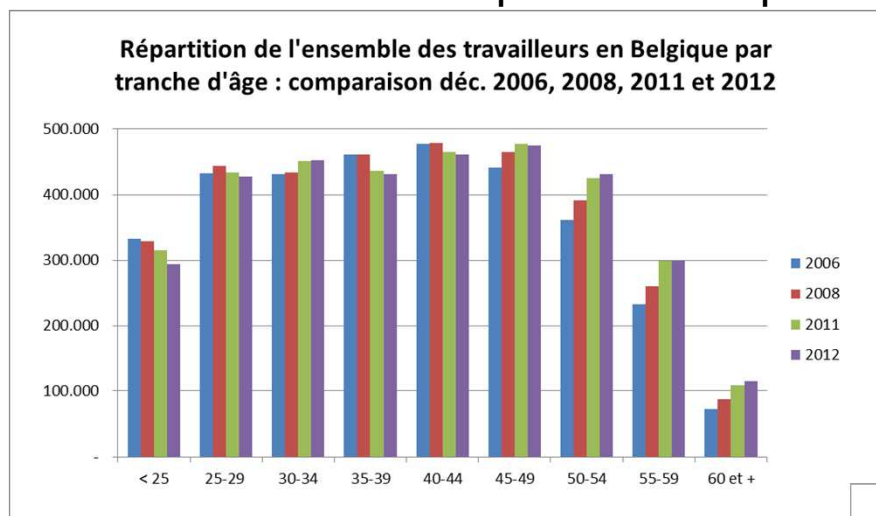
	2006	2008	2011	2012
< 25	4.427	4.656	5.128	4.965
25-29	9.133	9.221	10.154	10.315
30-34	9.786	9.711	10.402	10.677
35-39	9.728	9.802	10.132	10.266
40-44	10.856	10.615	10.217	10.229
45-49	10.574	10.981	10.958	11.040
50-54	7.460	8.384	10.098	10.377
55-59	4.486	5.151	6.429	6.968
60 et +	1.687	2.165	3.167	3.461
Total	68.137	70.686	76.685	78.298



Age médian estimé pour 2012 : 41

Commentaire : L'augmentation, dans le temps, de la proportion des travailleurs de plus de 50 ans est le phénomène le plus marquant de ce graphique. Alors que précédemment on observait aussi une légère augmentation des plus jeunes, la représentation des moins de 25 ans se tasse en 2012. L'augmentation du nombre de travailleurs observée ces dernières années se traduit donc par une augmentation de la représentation des plus âgés.

10. Répartition des travailleurs par tranche d'âge : comparaison emploi total Belgique et secteurs APEF

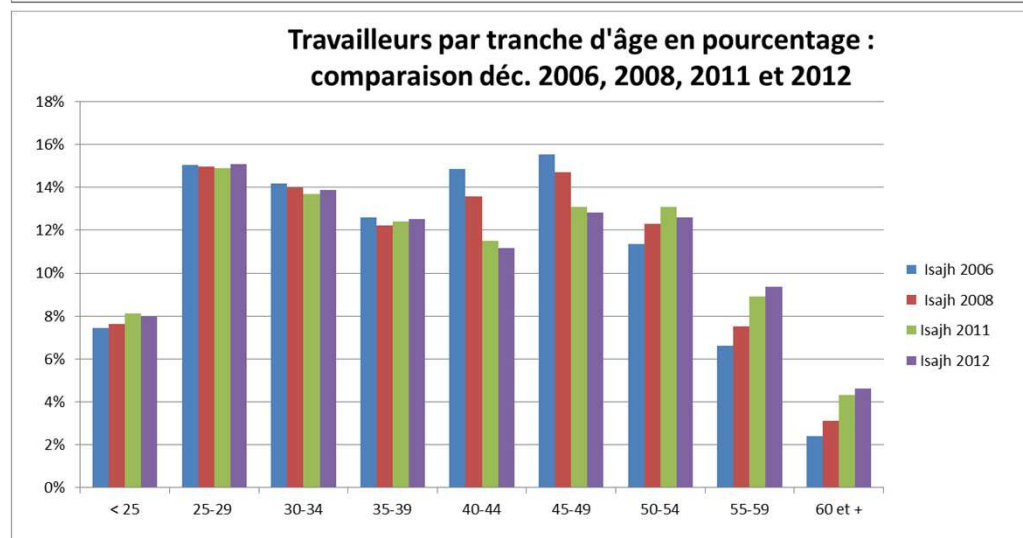
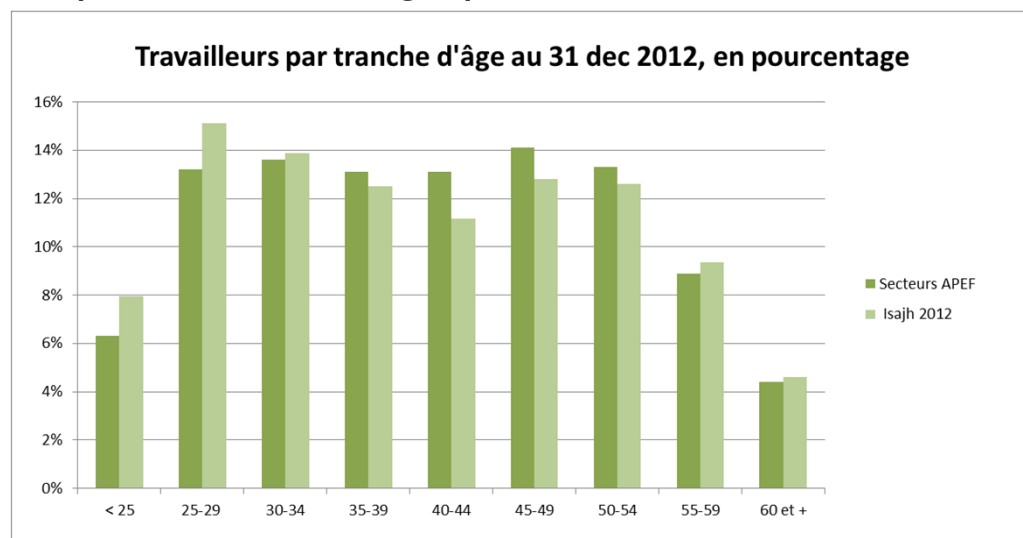


Commentaire : l'augmentation du volume de l'emploi pour l'ensemble de la Belgique se traduit, ces dernières années, par l'accroissement du nombre de travailleurs de plus de 45 ans (et d'une diminution chez les plus jeunes). La comparaison de la répartition des tranches d'âge en pourcentage permet de constater que la proportion des plus de 50 ans est sensiblement plus élevée pour les secteurs APEF, notamment les plus de 60 ans. Les moins de 25 ans sont moins représentés dans les secteurs APEF (ceci est lié aux structures de qualification du NM).

11. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur ISAJH

ISAJH 31 déc. 2012	
< 25	1.889
25-29	3.588
30-34	3.296
35-39	2.972
40-44	2.656
45-49	3.045
50-54	2.990
55-59	2.225
60 et +	1.096
Total	23.757

Age médian estimé pour 2012 : 40

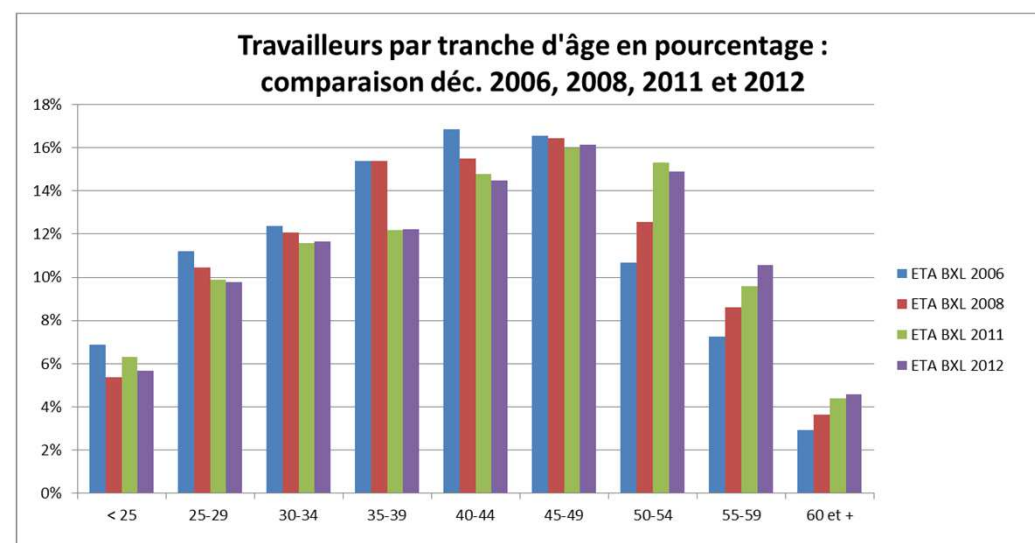
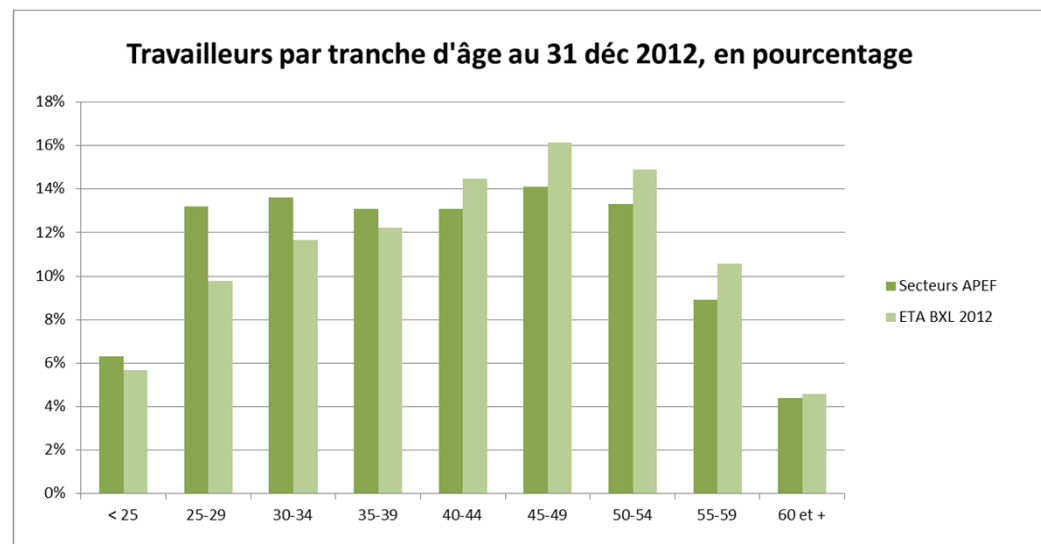


Commentaire : En comparaison des données pour l'ensemble des secteurs, observons une plus grande représentation des jeunes travailleurs (< 30 ans). Autre particularité : la courbe en forme de « M » avec, en creux, les 30-49 ans. On peut aussi observer, par rapport aux données des années précédentes, une plus grande représentation des travailleurs de 55 ans et +, ainsi qu'un léger tassement des moins de 25.

12. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur ETA BXL

ETA BXL 31 dec 2012	
< 25	110
25-29	190
30-34	226
35-39	237
40-44	281
45-49	313
50-54	289
55-59	205
60 et +	89
Total	1.940

Age médian estimé pour 2012 : 43

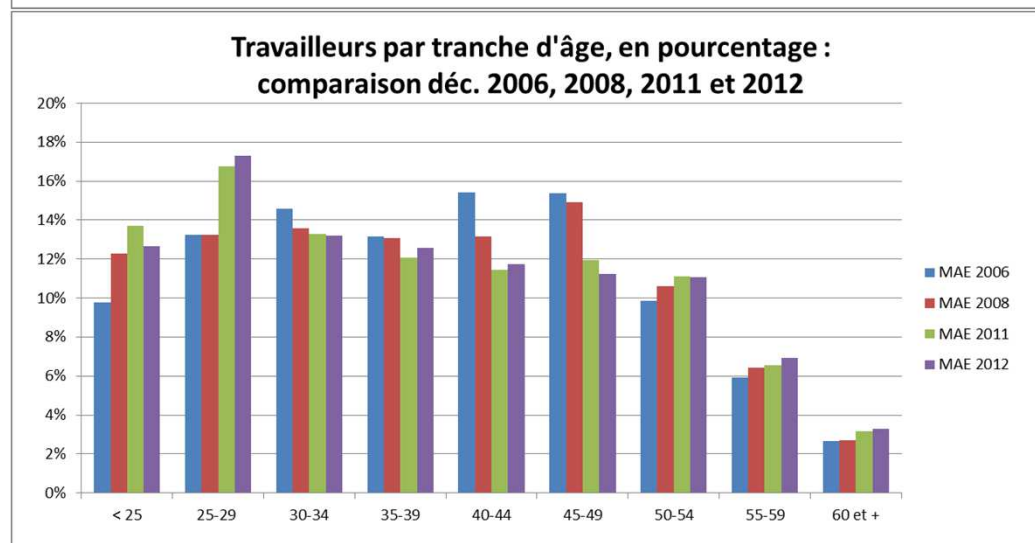
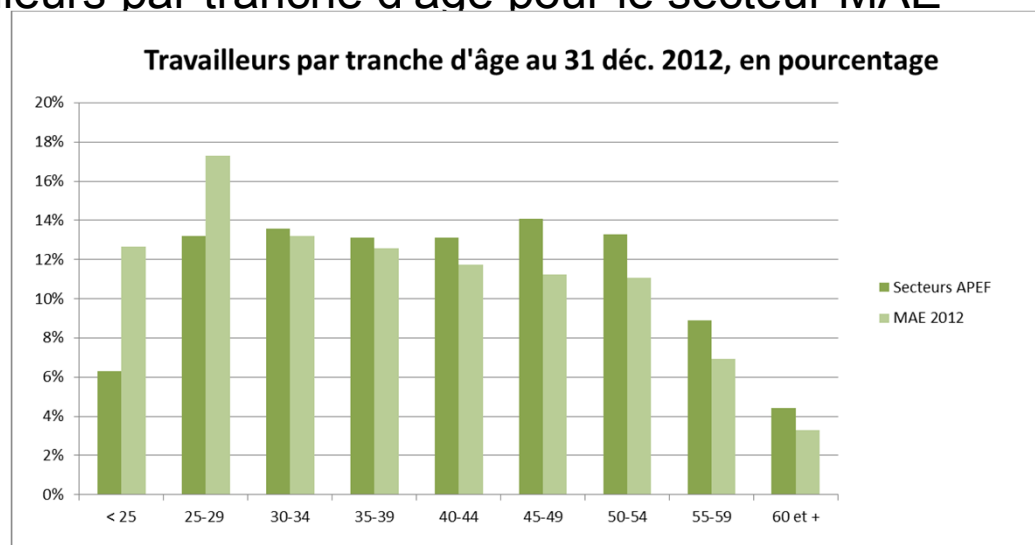


Commentaire : En comparaison des données pour les autres secteurs, observons une plus grande représentation des travailleurs de plus de 40 ans. On peut constater aussi, par rapport aux années précédentes, que le vieillissement de la population, très net, se poursuit.

13. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur MAE

MAE 31 dec 2012	
< 25	908
25-29	1.241
30-34	949
35-39	902
40-44	842
45-49	807
50-54	795
55-59	497
60 et +	236
Total	7.177

Age médian estimé pour 2012 : 37

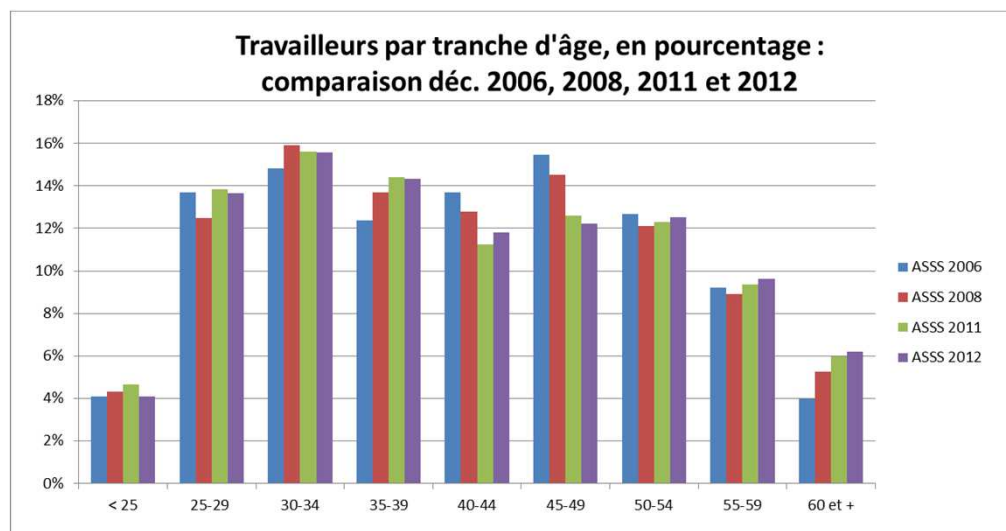
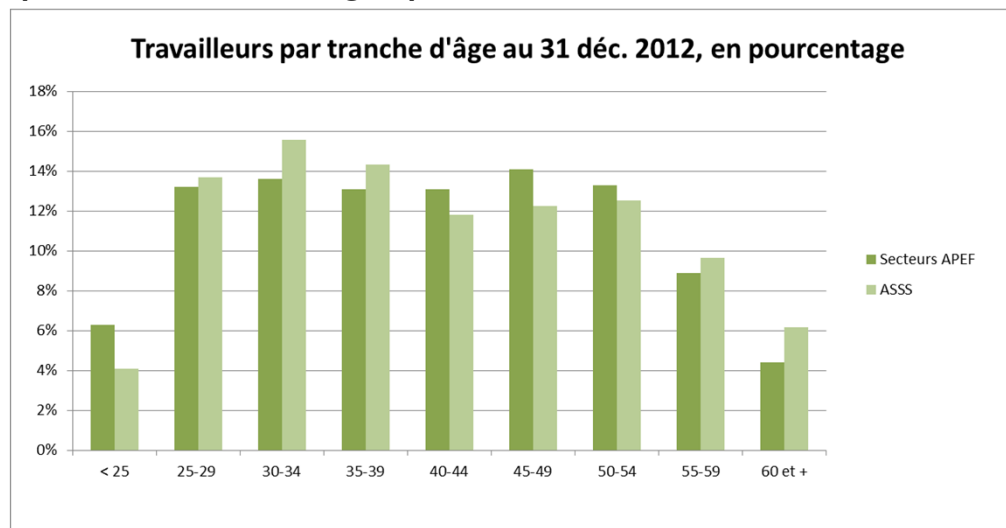


Commentaire : Proportionnellement et de façon marquée, le nombre de travailleurs de moins de 30 ans est plus important dans le secteur MAE. L'accroissement de la population de ce secteur « profite » aux jeunes. C'est donc plutôt une exception. Notons quand même l'accroissement, moins net que pour les jeunes, de la proportion des travailleurs âgés.

14. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur ASSS

ASSS 31 dec 2012	
< 25	158
25-29	529
30-34	602
35-39	555
40-44	456
45-49	473
50-54	484
55-59	373
60 et +	239
Total	3.869

Age médian estimé pour 2012 : 40

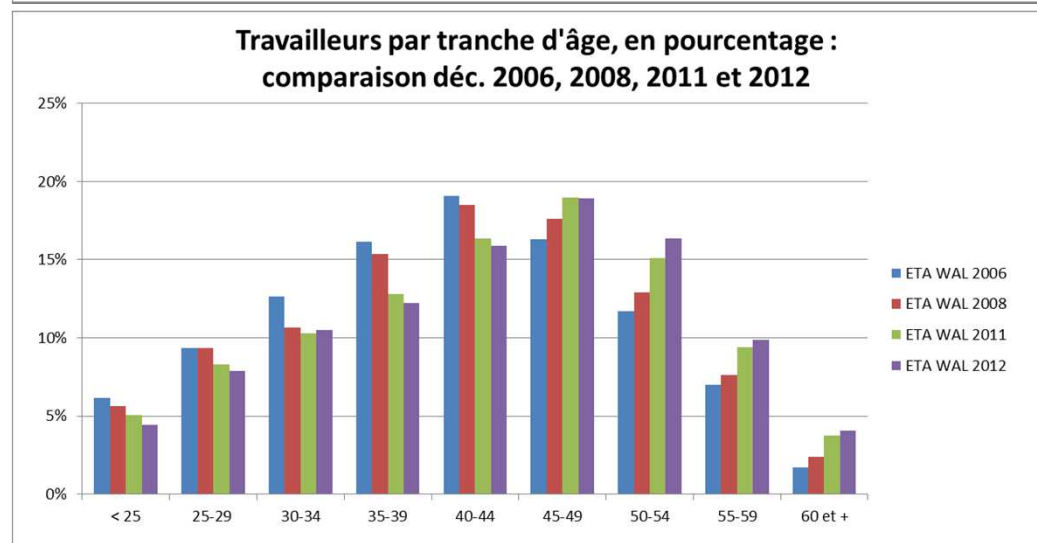
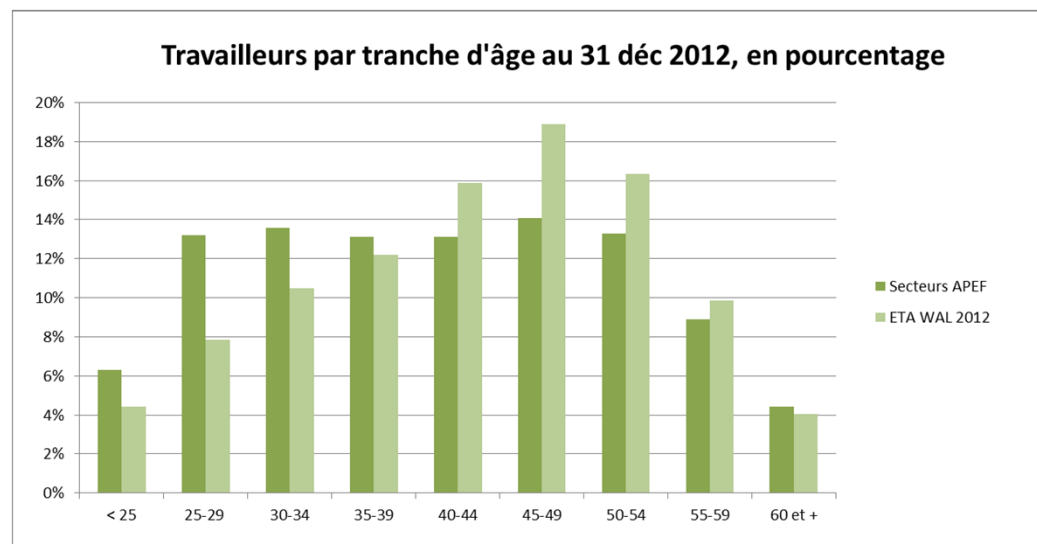


Commentaire : Dans le tableau du haut, notons un pic pour les 30-39 ans. Autre particularité : la courbe en forme de « M » avec, en creux, les 40-44 ans. Dans le tableau du bas, on peut observer une diminution de la représentation des travailleurs de moins de 25 ans et l'augmentation de la proportion des plus âgés.

15. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur ETA WAL

ETA WAL 31 déc 2012	
< 25	366
25-29	651
30-34	869
35-39	1.010
40-44	1.318
45-49	1.566
50-54	1.356
55-59	816
60 et +	336
Total	8.288

Age médian estimé pour 2012 : 44

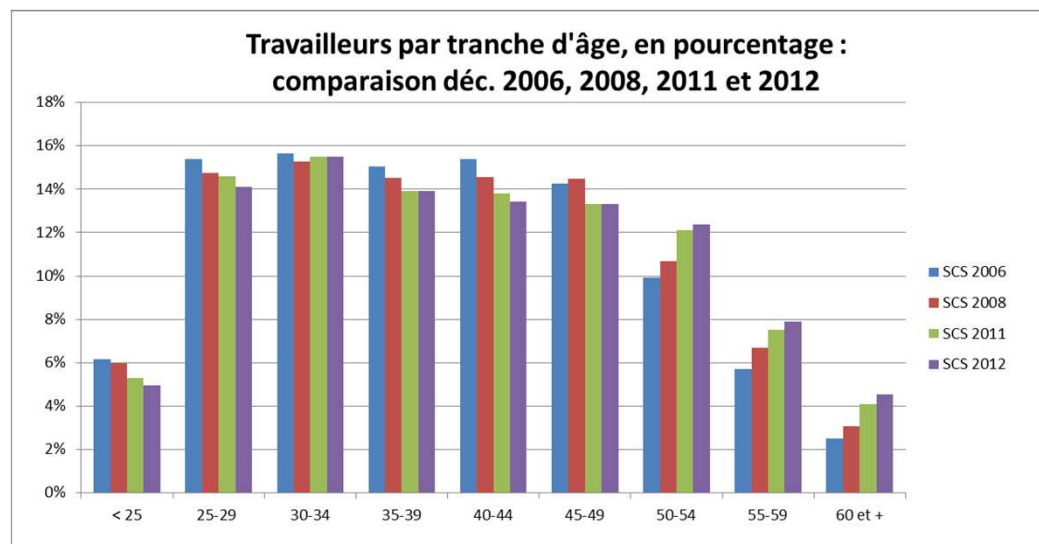
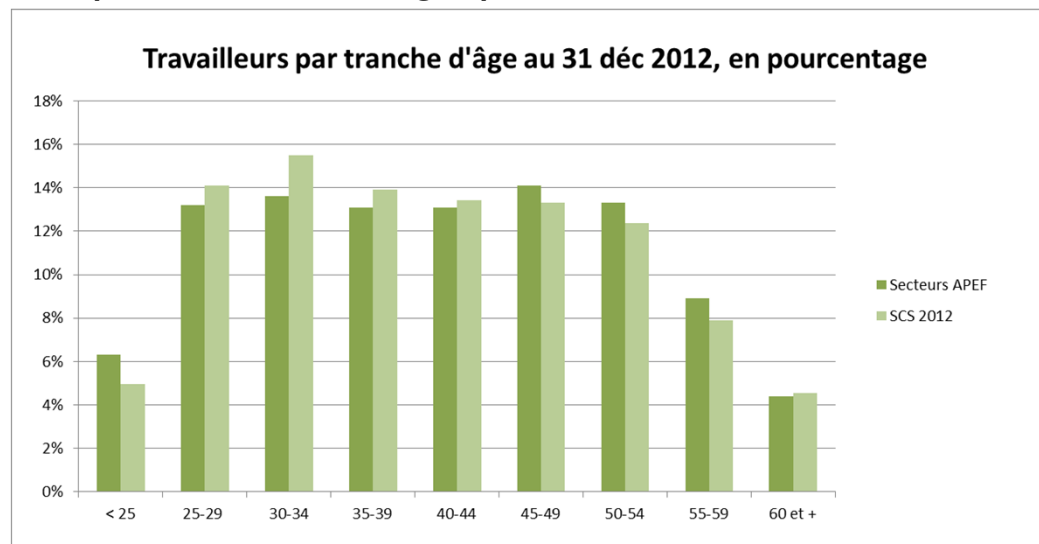


Commentaire : Dans l'ensemble, les travailleurs des ETA wallonnes sont plus âgés que la moyenne. L'âge médian est de 44 ans. Le tableau du bas a la même configuration que pour les secteur ETA BXL et AF. Le vieillissement très net de la population se poursuit.

16. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur SCS

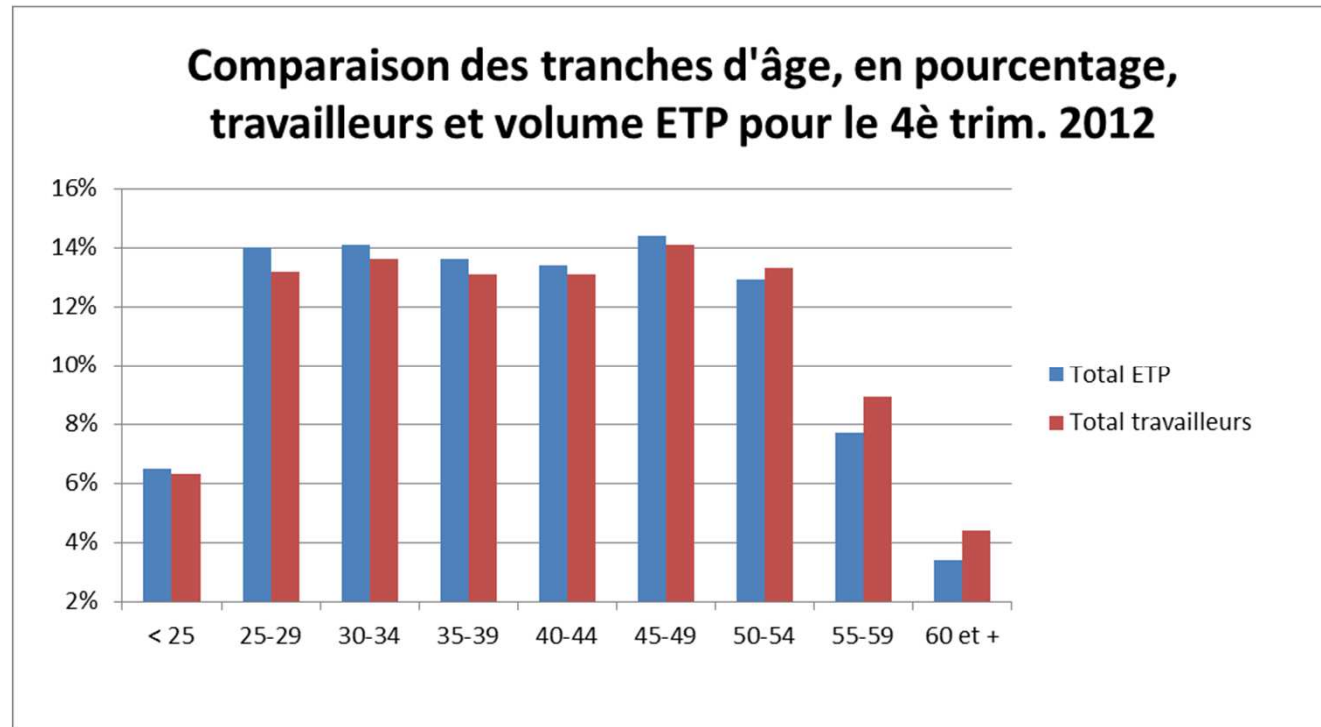
31 déc SCS 2012	
< 25	1.162
25-29	3.310
30-34	3.638
35-39	3.271
40-44	3.154
45-49	3.125
50-54	2.910
55-59	1.856
60 et +	1.063
Total	23.489

Age médian estimé pour 2012 : 40



Commentaire : Dans l'ensemble, les travailleurs du secteur socioculturel sont proportionnellement plus jeunes que dans les autres secteurs (sauf pour la tranche des moins de 25 ans). Observons néanmoins, au fil des années, le vieillissement de la population des travailleurs. .

18. Comparaison des tranches d'âge exprimées en travailleurs et en volume ETP au 4^e trim. 2012 (en pourcentage)

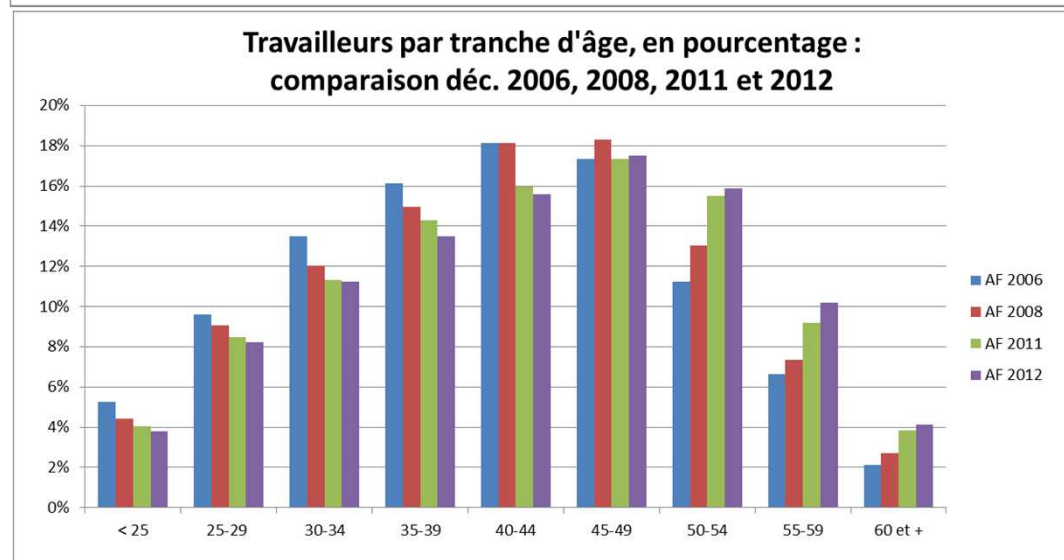
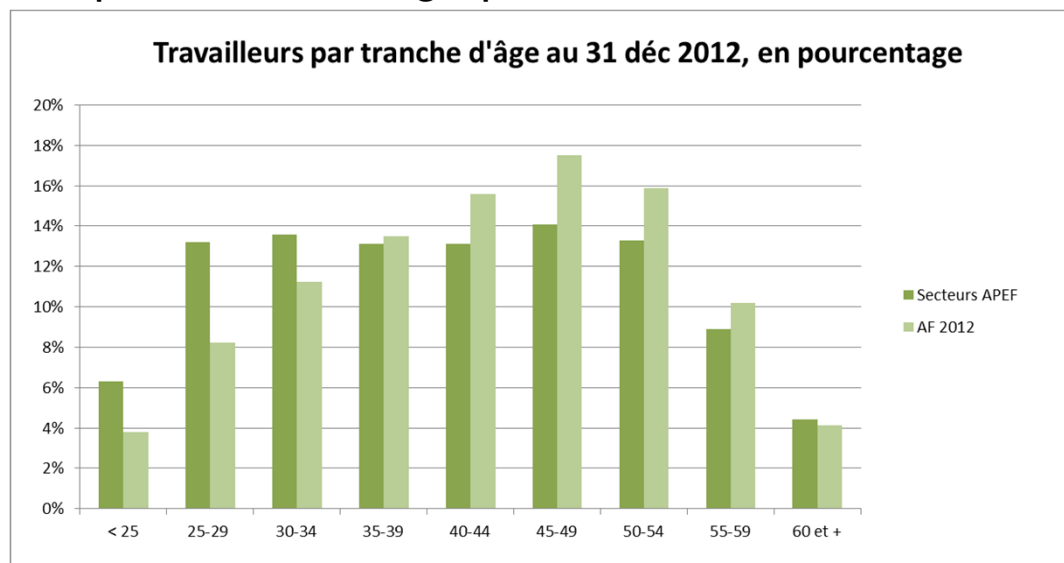


Commentaire : Pour les moins de 50 ans, le volume ETP est proportionnellement plus important. Le phénomène s'inverse au-delà de 50 ans. .

17. Répartition des travailleurs par tranche d'âge pour le secteur AF

AF 31 déc 2012	
< 25	372
25-29	806
30-34	1.097
35-39	1.319
40-44	1.522
45-49	1.711
50-54	1.553
55-59	996
60 et +	402
Total	9.778

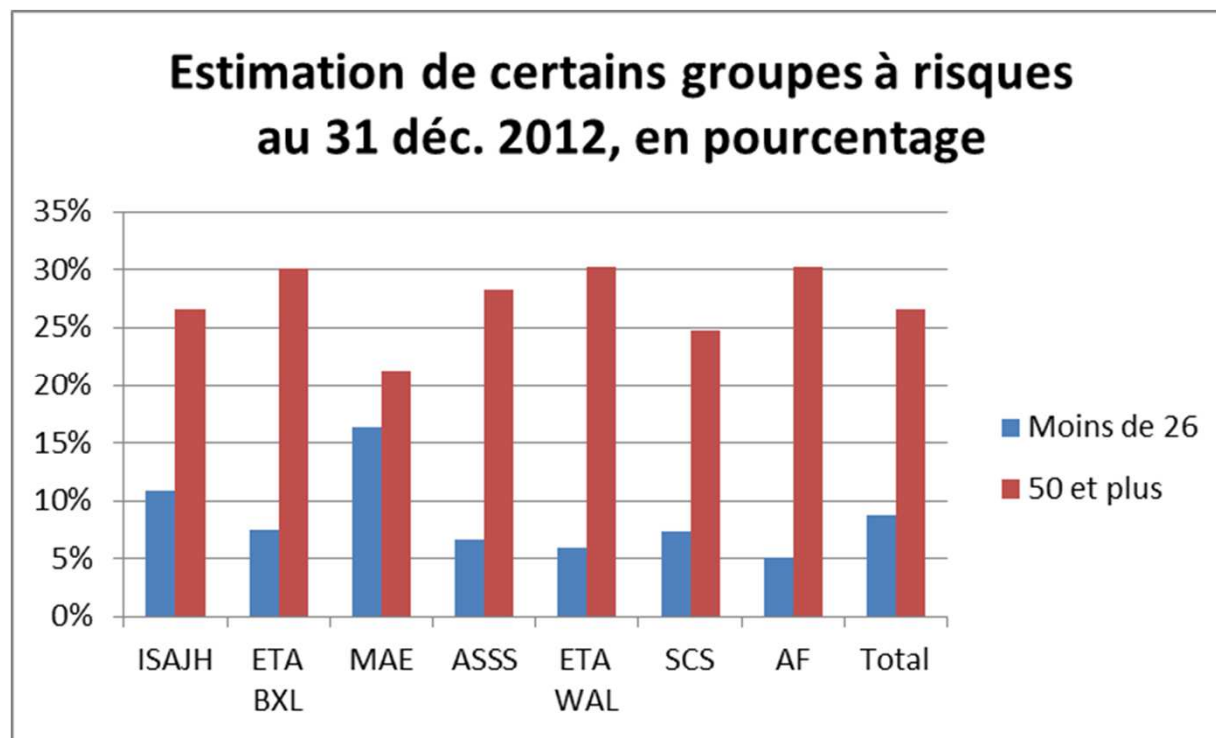
Age médian estimé pour 2012 : 44



Commentaire : Dans l'ensemble, les travailleurs du secteur des aides familiales sont plus âgés que la moyenne des travailleurs du NM. Le tableau du bas est proche de la configuration des secteurs ETA et traduit un accroissement de la représentation des travailleurs âgés et, ici, une diminution proportionnelle des travailleurs plus jeunes.

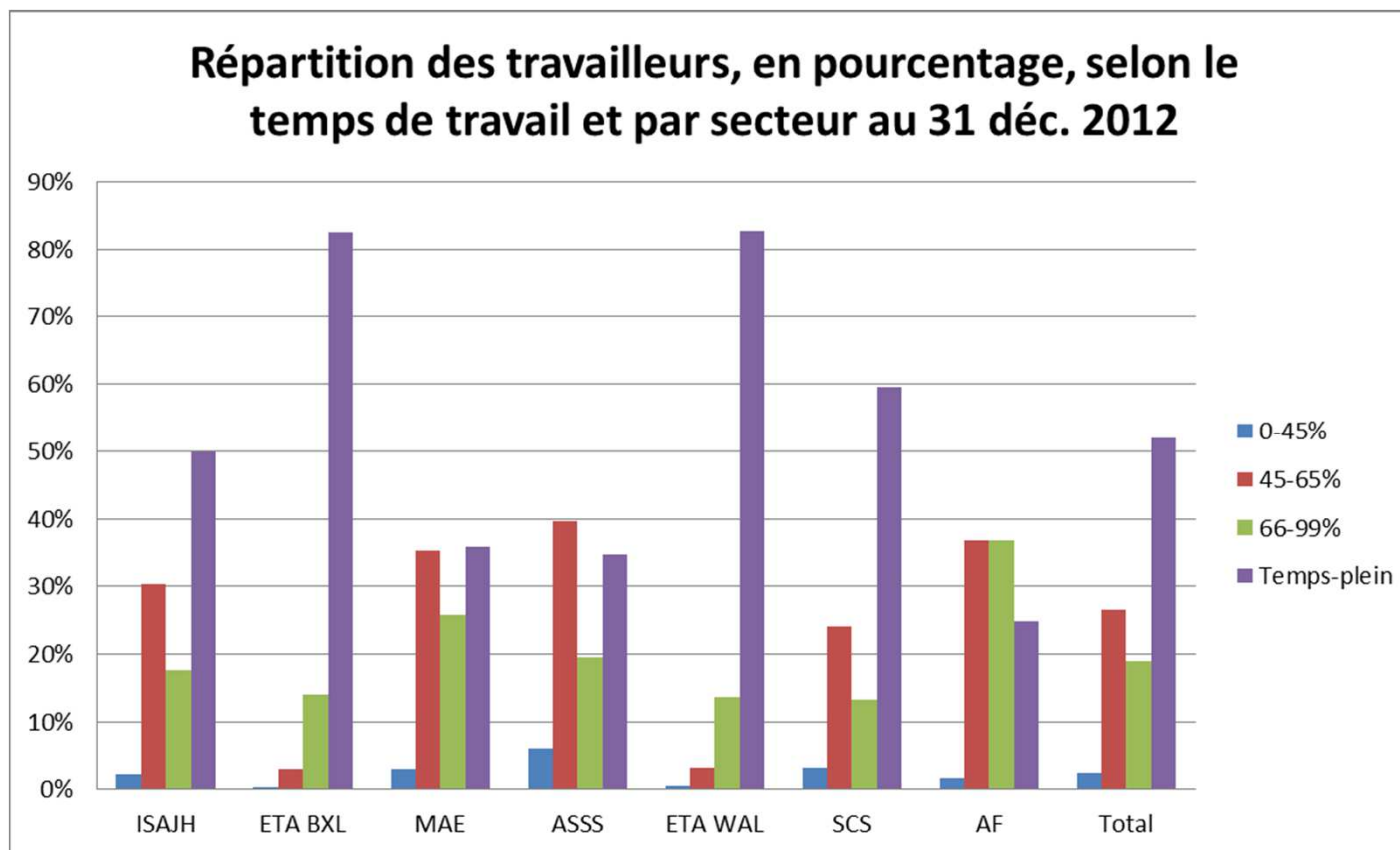
19. Nombre de travailleurs potentiellement concernés par certaines dispositions de l'AR du 19/02/2013

	Moins de 26 ans	50 ans et plus
ISAJH	2.596	6.311
ETA BXL	145	583
MAE	1.178	1.528
ASSS	258	1.096
ETA WAL	492	2.508
SCS	1.741	5.829
AF	501	2.951
Total	6.911	20.806



Commentaire : L'AR du 19 février 2013 a redéfini les groupes à risques visés par les Fonds. Notamment les plus de 50 ans qui représentent plus de 26% des travailleurs. L'AR oriente aussi les actions vers les moins de 26 ans (ici 9% de l'ensemble), qui sont engagés dans des dispositifs de formation-insertion (impossibles à distinguer ici sur base des données disponibles pour cette étude).

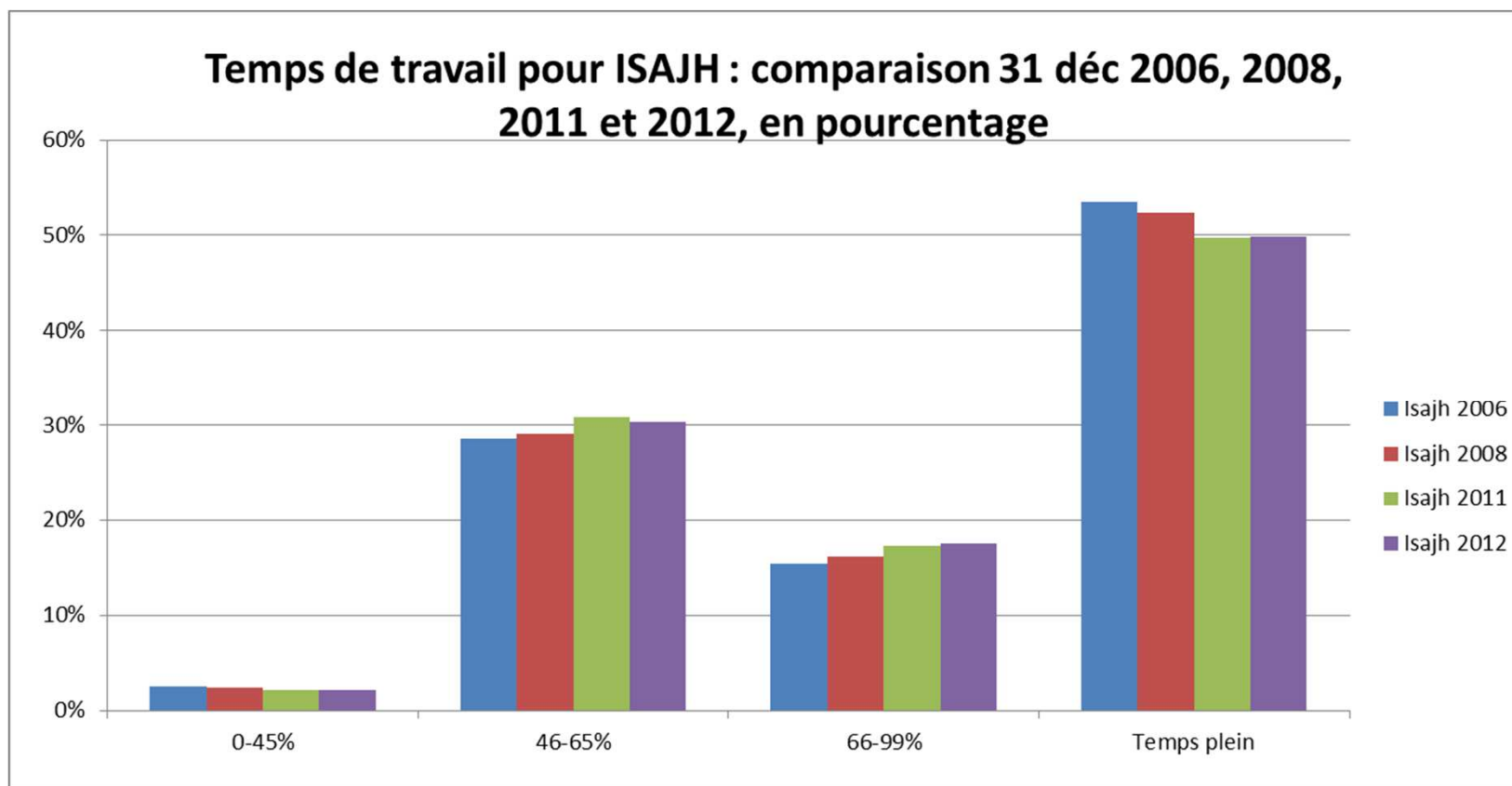
20. Répartition des travailleurs selon le temps de travail et par secteur au 31 déc. 2012



	ISAJH	ETA BXL	MAE	ASSS	ETA WAL	SCS	AF	Total
0-45%	522	6	216	234	40	750	169	1.937
45-65%	7.188	61	2.536	1.532	267	5.662	3.592	20.838
66-99%	4.189	272	1.855	759	1.139	3.106	3.588	14.908
Temps-plein	11.858	1.601	2.570	1.344	6.842	13.971	2.429	40.615
Total	23.757	1.940	7.177	3.869	8.288	23.489	9.778	78.298

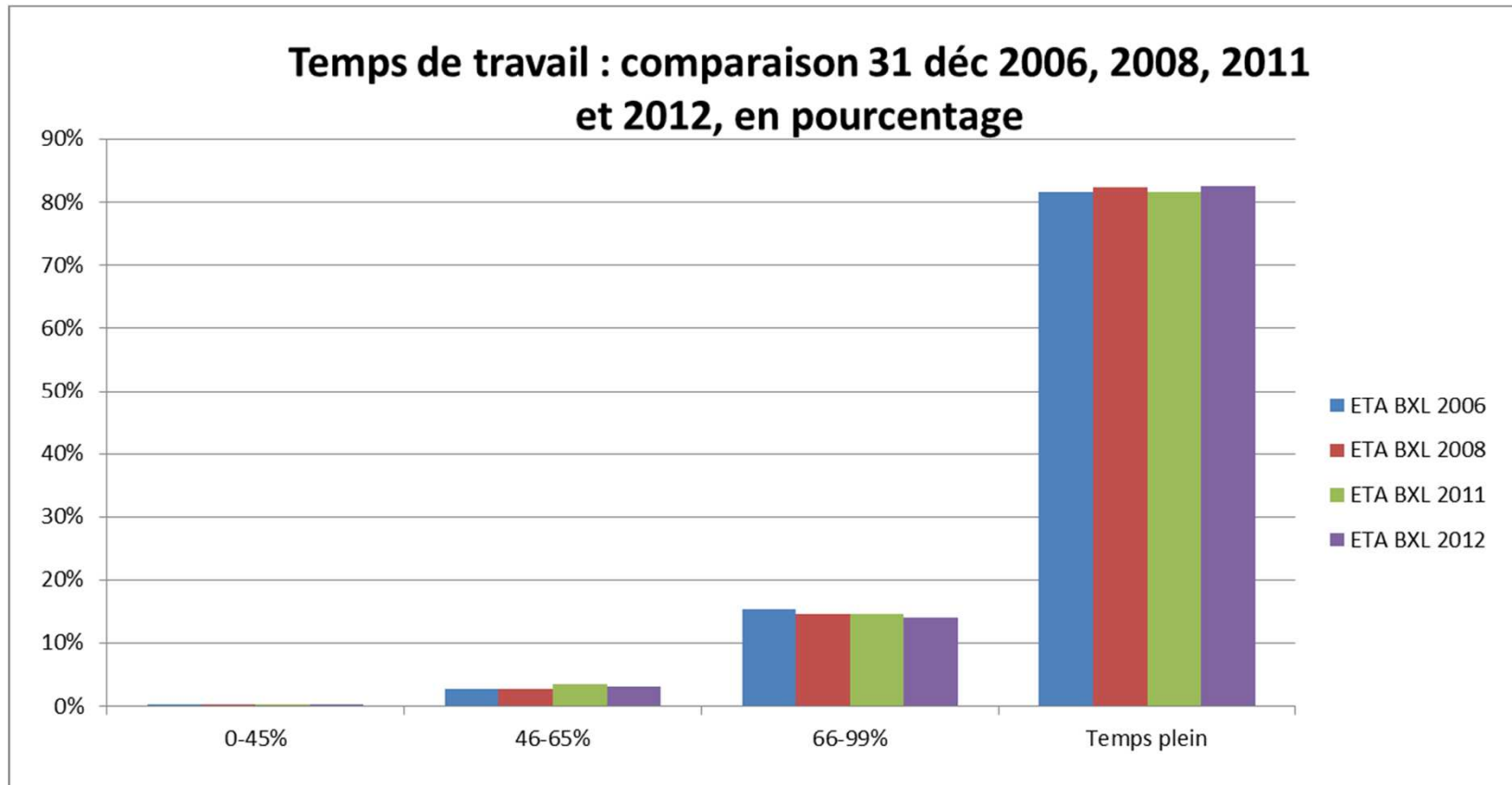
Commentaire : Les individus travaillant à temps plein représentent 52% de l'ensemble des secteurs APEF, alors qu'il est en moyenne de plus de 65% pour l'ensemble de l'emploi en Belgique. Notons de fortes disparités d'un secteur à l'autre. Les temps-plein représentent 25% dans AF; entre 35-36% dans MAE et ASSS; 50% et 60% dans ISAJH et SCS ; plus de 80% pour les ETA.

21. Répartition des travailleurs selon le temps de travail pour le secteur ISAJH



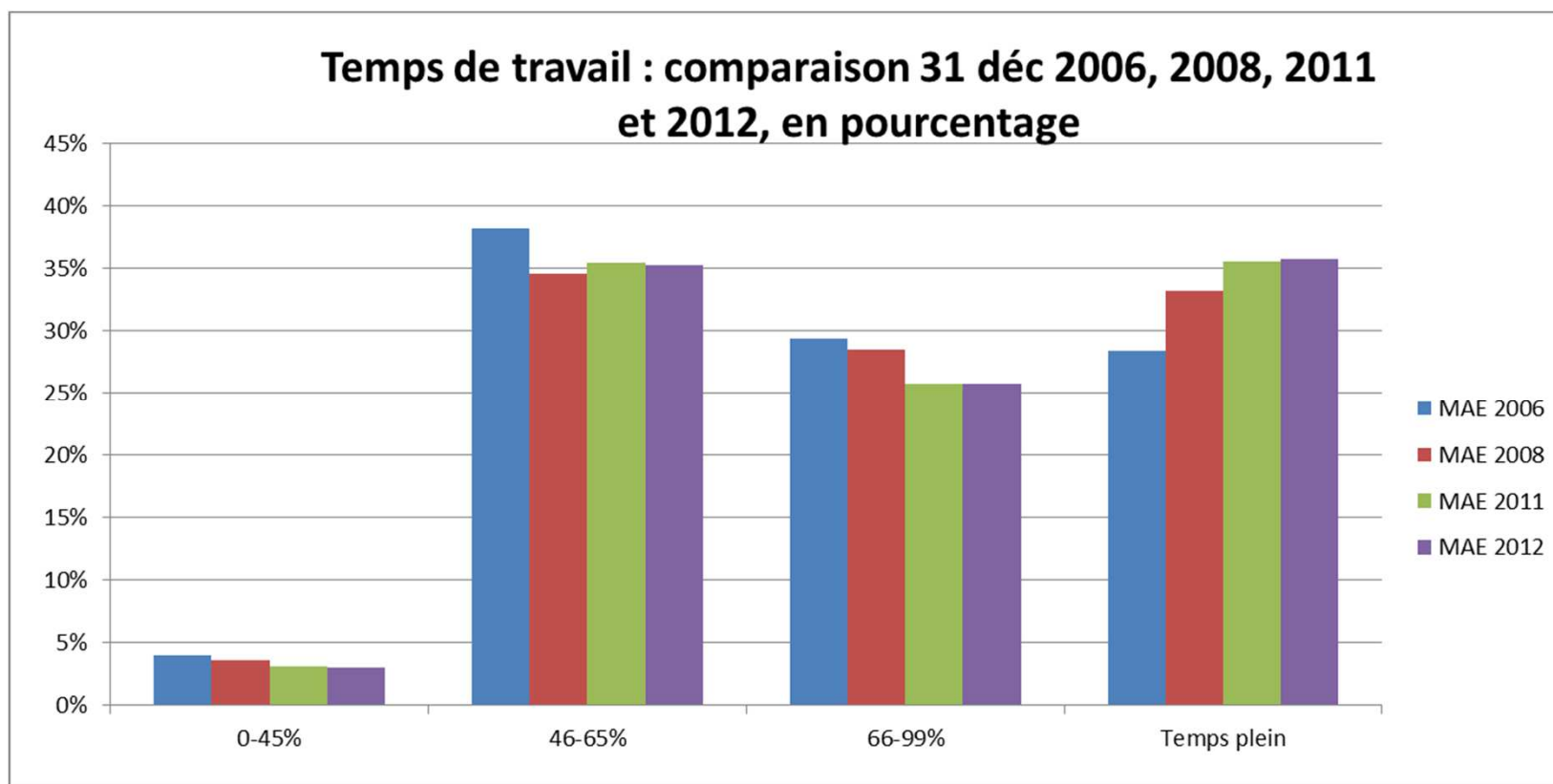
Commentaire : Alors que la diminution de la proportion de temps-pleins s'observait depuis 2006, notons une stabilisation à partir de 2012.

22. Répartition des travailleurs selon le temps de travail pour le secteur ETA BXL



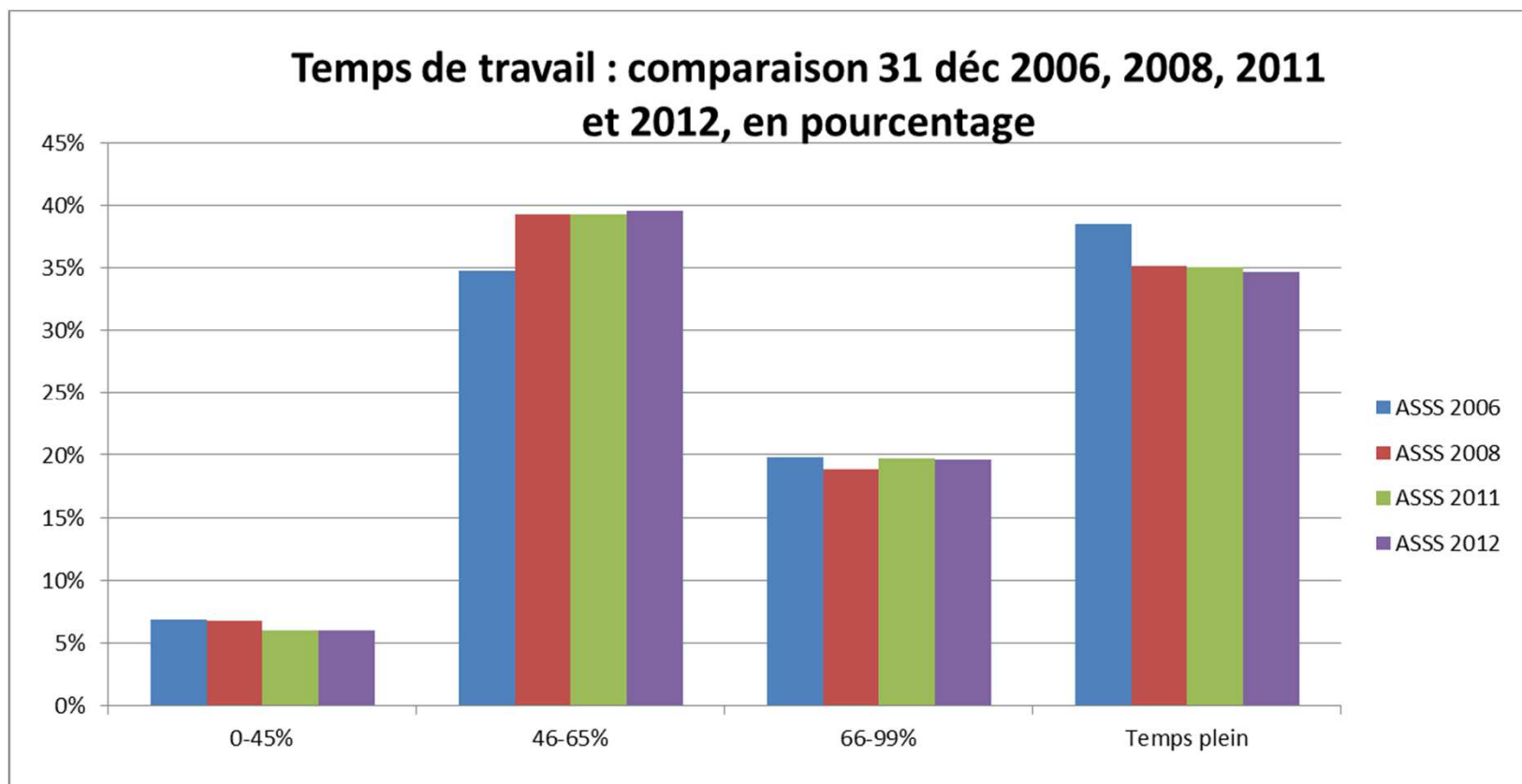
Commentaire : On peut remarquer une stabilité dans le temps et une très grande proportion de temps-pleins.

23. Répartition des travailleurs selon le temps de travail pour le secteur MAE



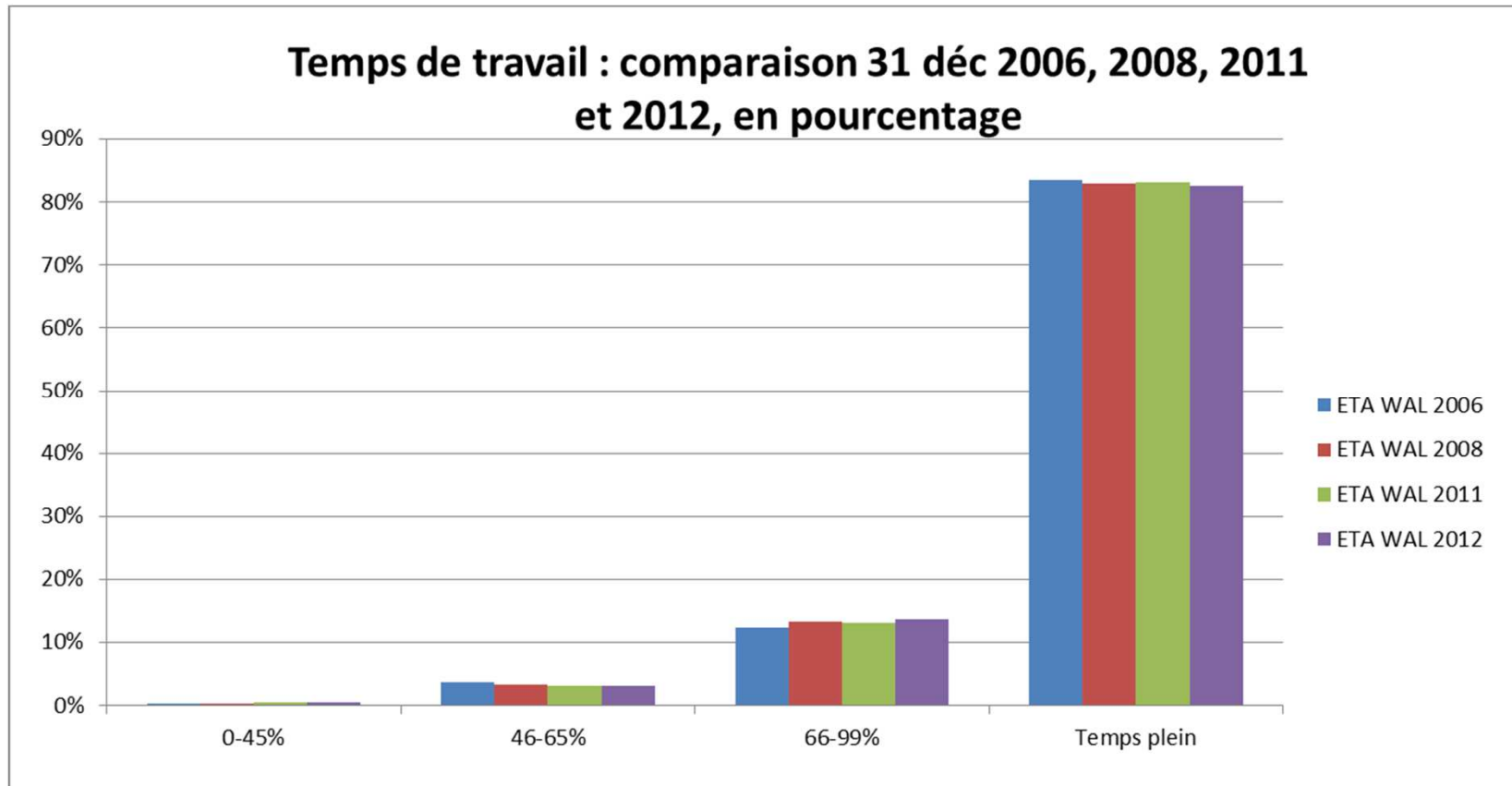
Commentaire : les temps-pleins sont en augmentation, même s'ils restent minoritaires dans ce secteur. Un peu moins des deux tiers des travailleurs sont à temps partiels.

24. Répartition des travailleurs selon le temps de travail pour le secteur ASSS



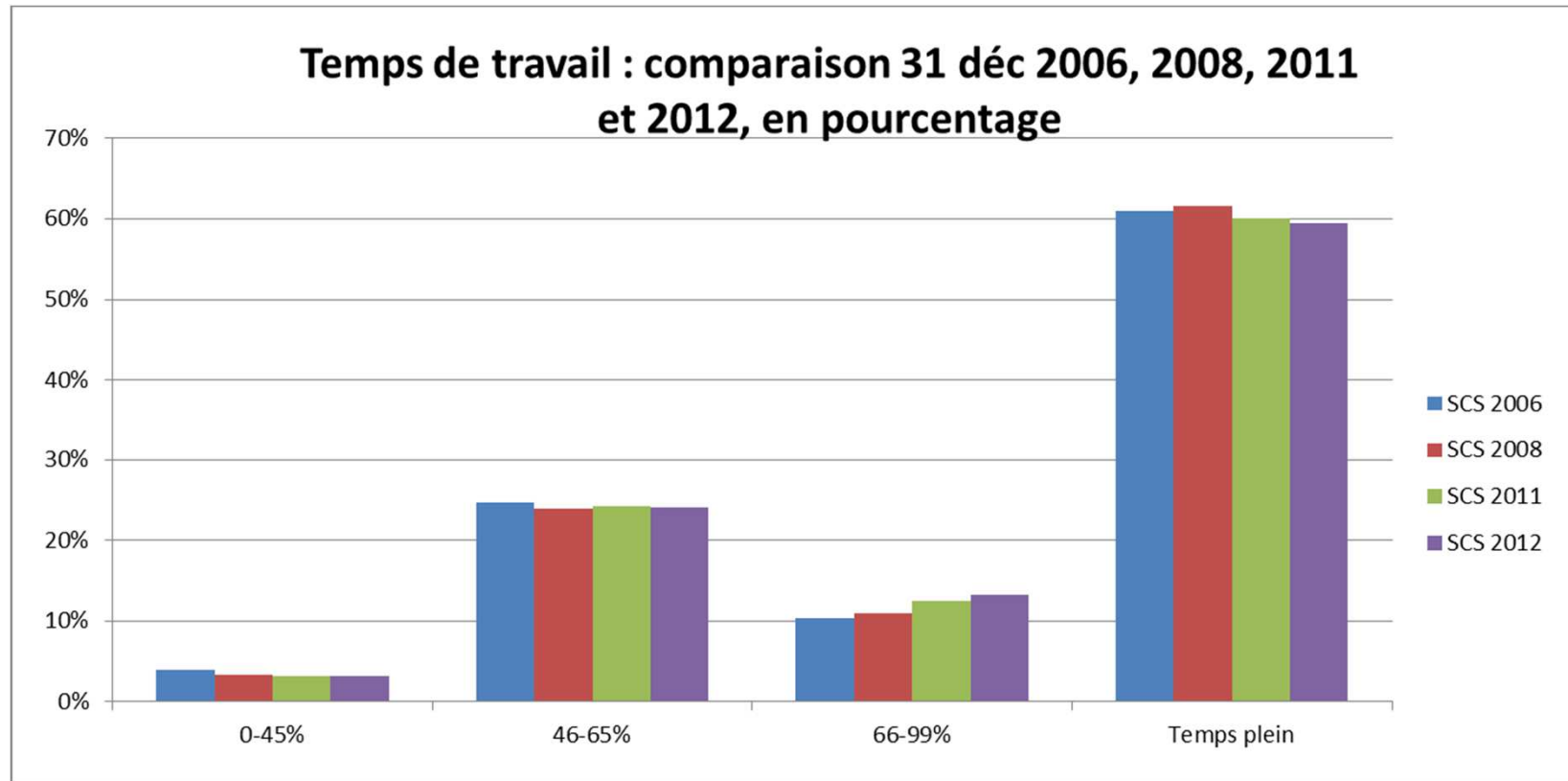
Commentaire : le pourcentage de temps-plein est stabilisé depuis 2008. Deux tiers des travailleurs sont à temps partiels.

25. Répartition des travailleurs selon le temps de travail pour le secteur ETA WAL



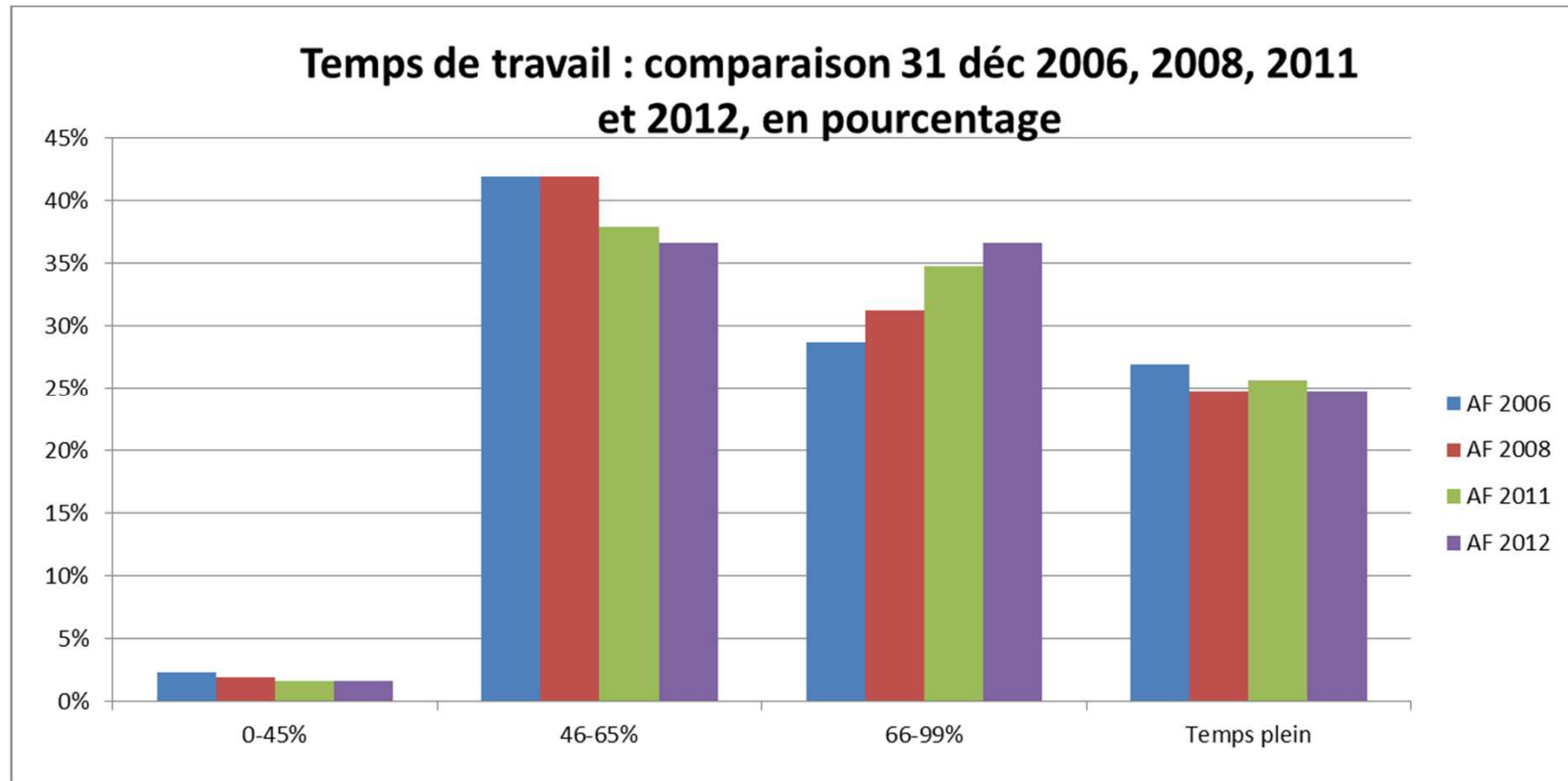
Commentaire : Peu d'évolution depuis 2006. Notons la très forte proportion de temps-pleins.

26. Répartition des travailleurs selon le temps de travail pour le secteur SCS



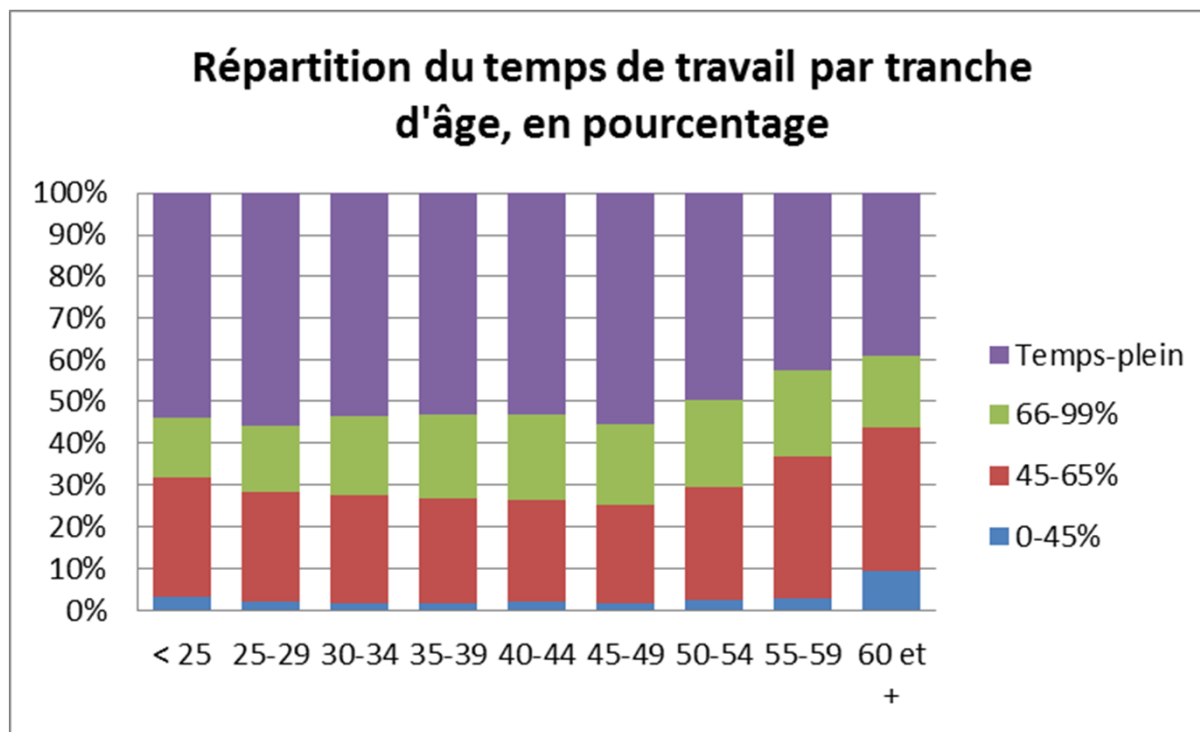
Commentaire : Notons une très légère diminution du nombre de travailleurs à temps-plein et une augmentation de la proportion de travailleurs prestant 66-99% . .

27. Répartition des travailleurs selon le temps de travail pour le secteur AF



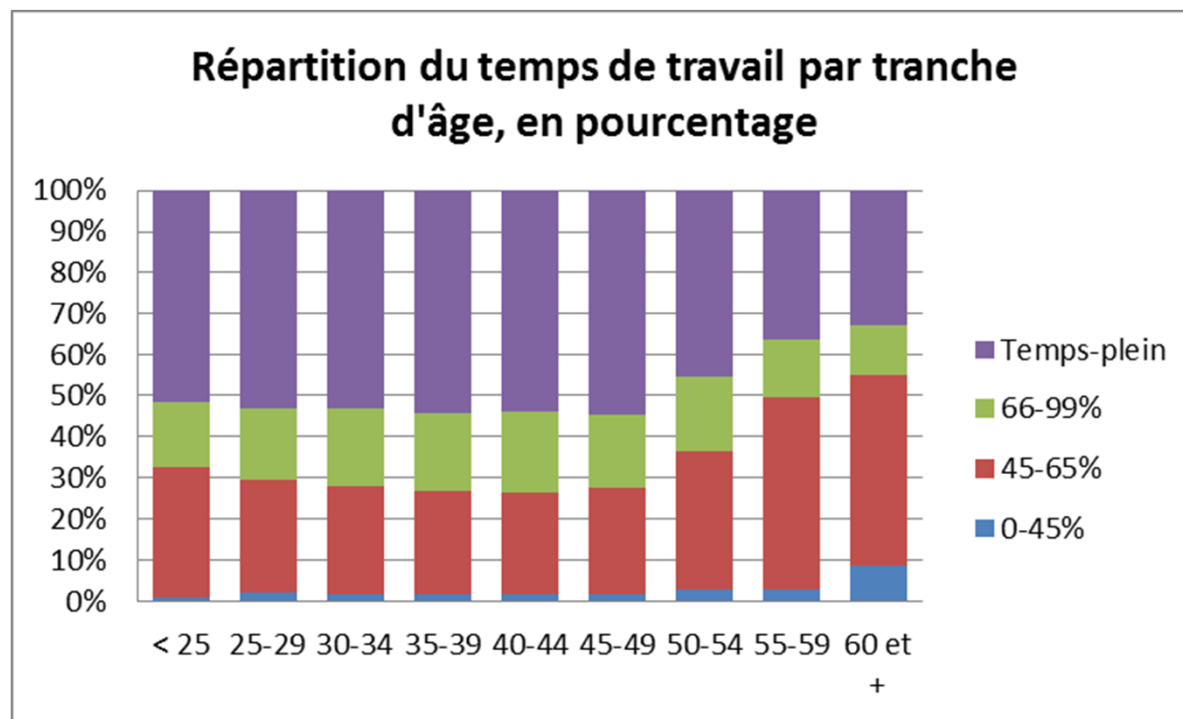
Commentaire : la proportion des temps-pleins est relativement stable depuis 2008. Trois travailleurs sur quatre sont à temps partiel. Notons aussi, dans le temps partiel, l'augmentation de la proportion de ceux (celles) qui travaillent au moins à 2/3 temps.

28. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour l'ensemble des secteurs au 31 déc. 2012



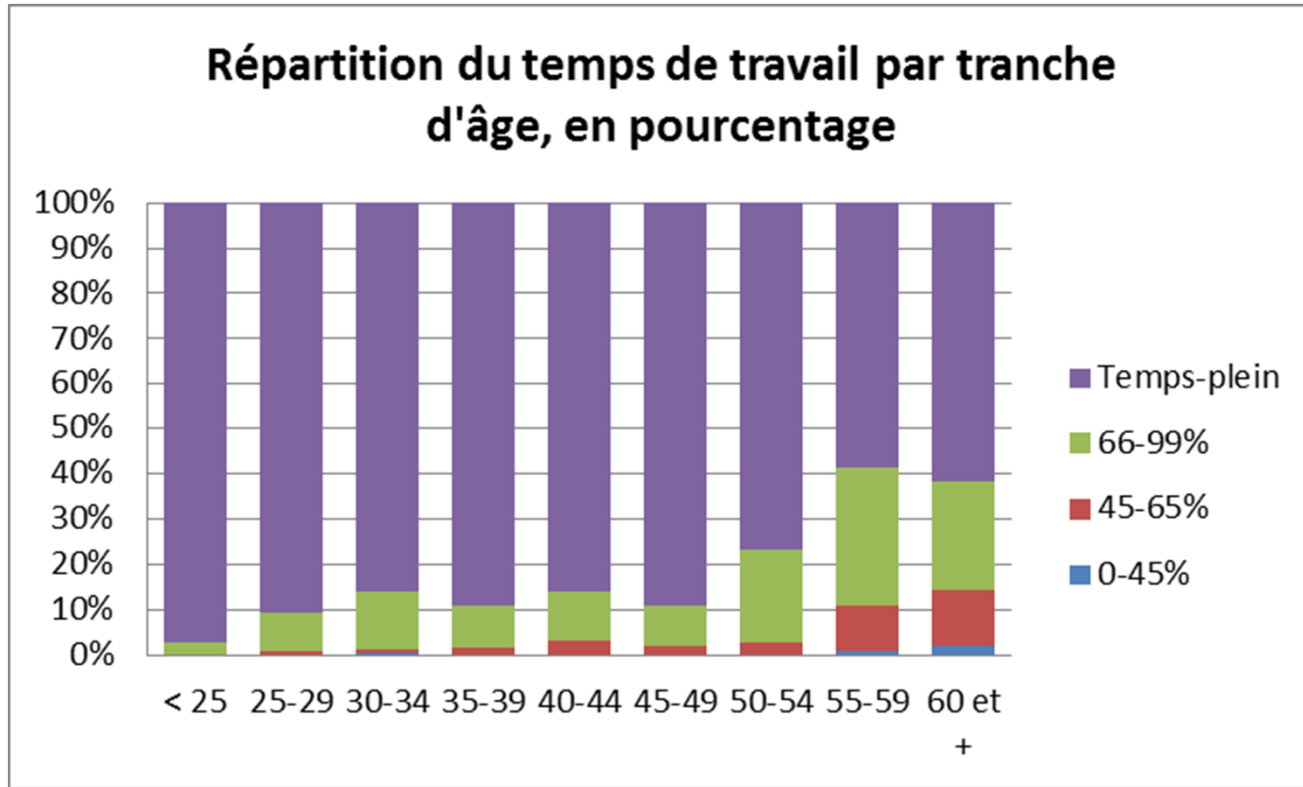
Commentaire : Sans surprise, on peut observer, au-delà de 50 ans, une augmentation du travail à temps partiel.

29. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur ISAJH au 31 déc. 2012



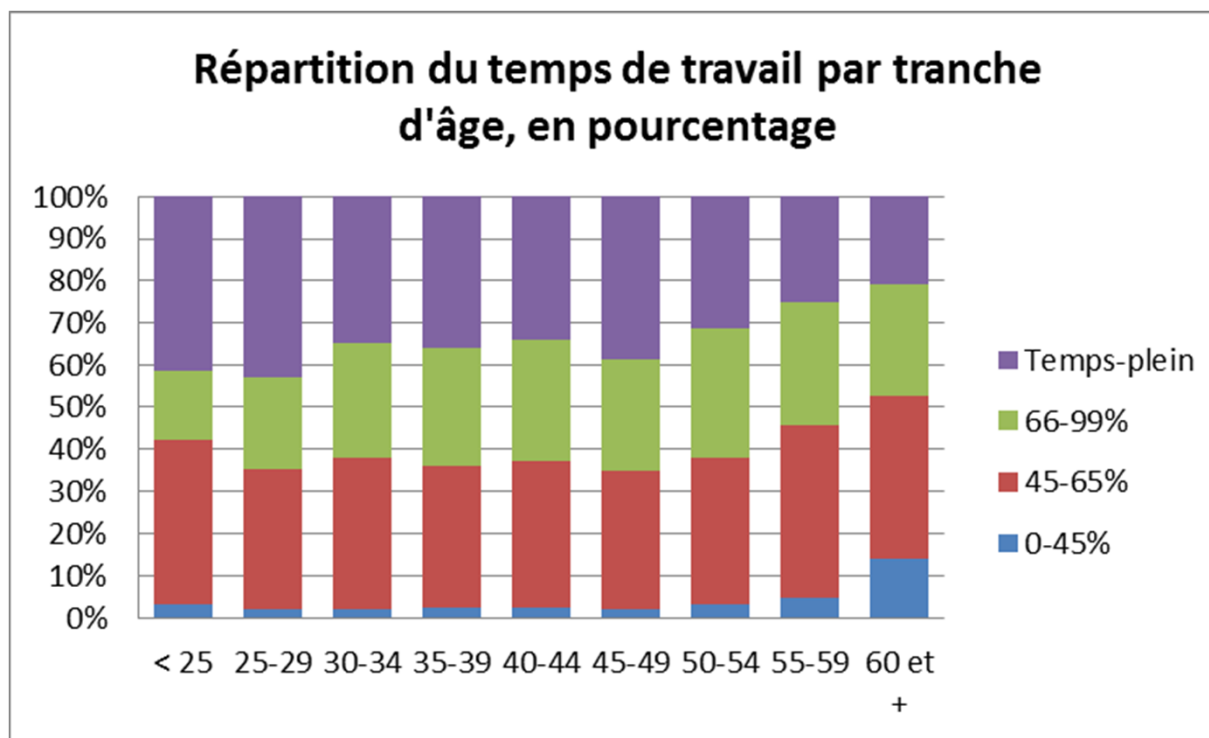
Commentaire : L'augmentation du temps partiel au-delà de 50 ans est assez marqué dans ce secteur.

30. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur ETA BXL
au 31 déc. 2012



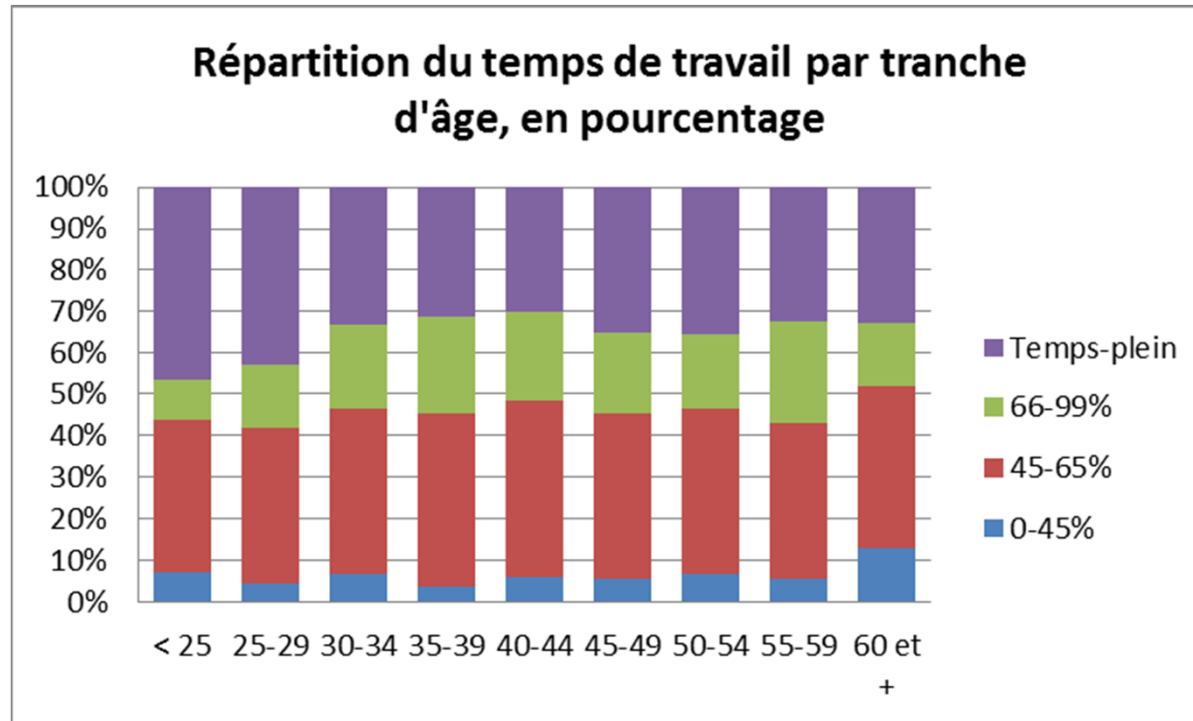
Commentaire : Notons ici aussi une évolution importante : alors que jusqu'à 50 ans, le temps plein est présent à 90%, il tombe à 60% au-delà de 55 ans.

31. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur MAE au 31 déc. 2012



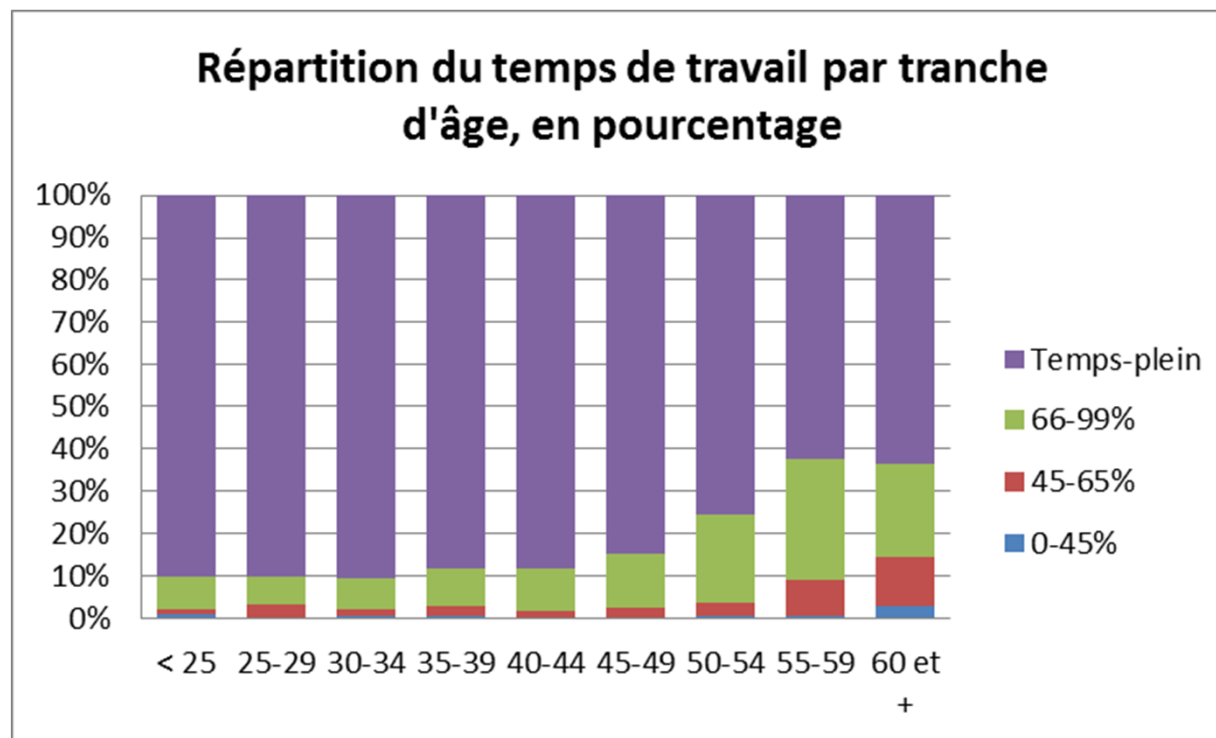
Commentaire : Au-delà de 60 ans, il n'y a plus que 20% des travailleurs qui travaillent encore à temps plein.

32. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur ASSS au 31 déc. 2012



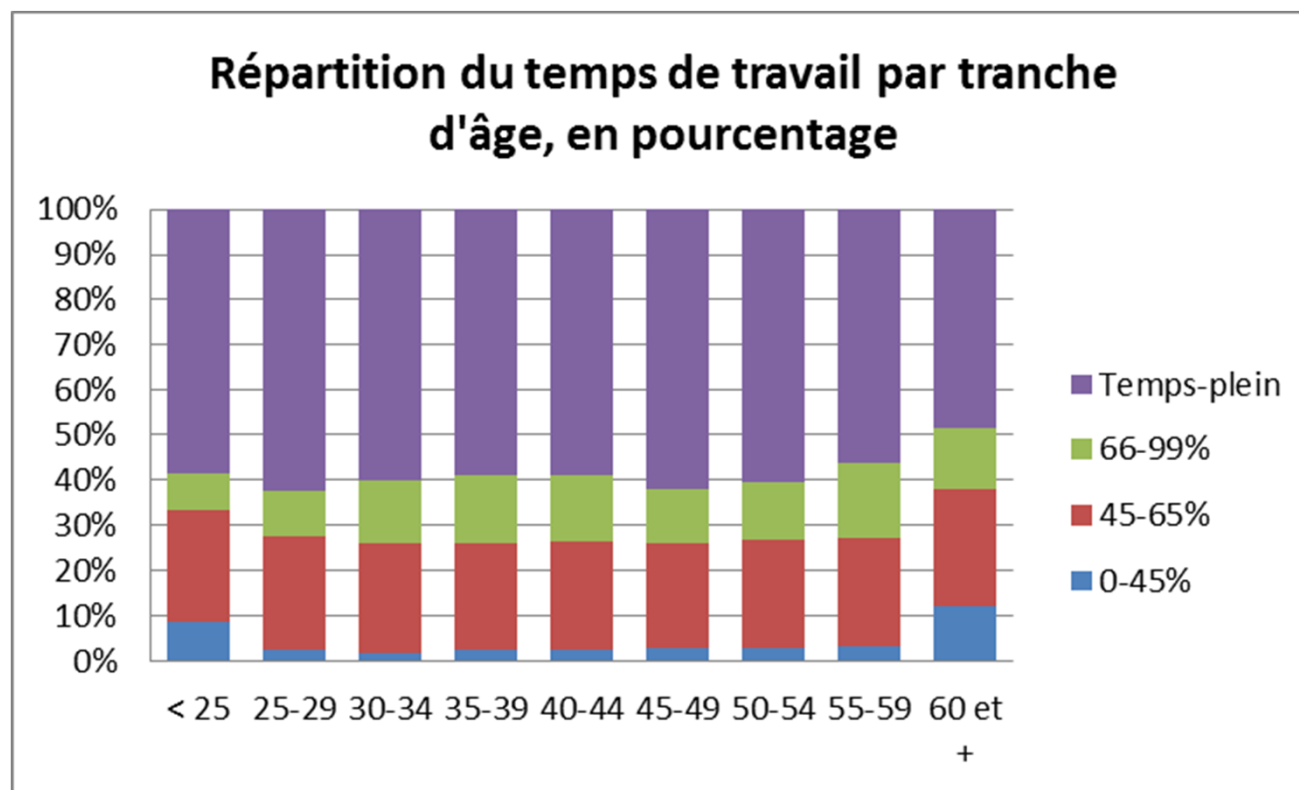
Commentaire : La part des temps-pleins se stabilise à partir de 35 ans. A part pour les plus de 60 ans, la situation des travailleurs âgés est assez proche des plus jeunes.

33. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur ETA WAL au 31 déc. 2012



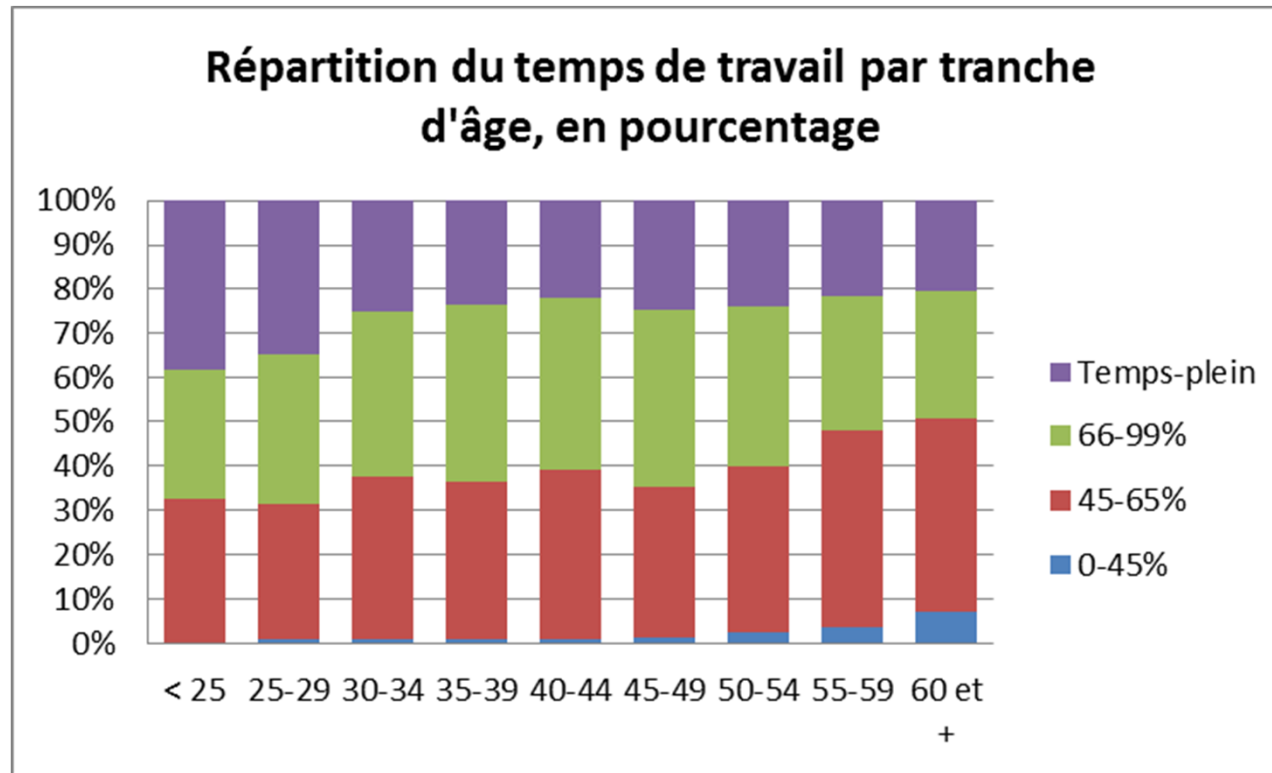
Commentaire : La situation est assez comparable à la situation des ETA BXL. Alors que la situation est très stable pour les moins de 50 ans (environ 90% de temps-pleins), au-delà de 50 ans, le temps partiel s'accroît notablement.

34. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur SCS au 31 déc. 2012



Commentaire : Ce qui est intéressant à relever c'est la composition des temps partiels des moins de 25 ans, plus particulièrement la proportion importante des 0-45%. Ceci est à mettre en comparaison avec la composition des temps partiels des plus de 60 ans.

35. Répartition du temps de travail par tranche d'âge pour le secteur AF
au 31 déc. 2012



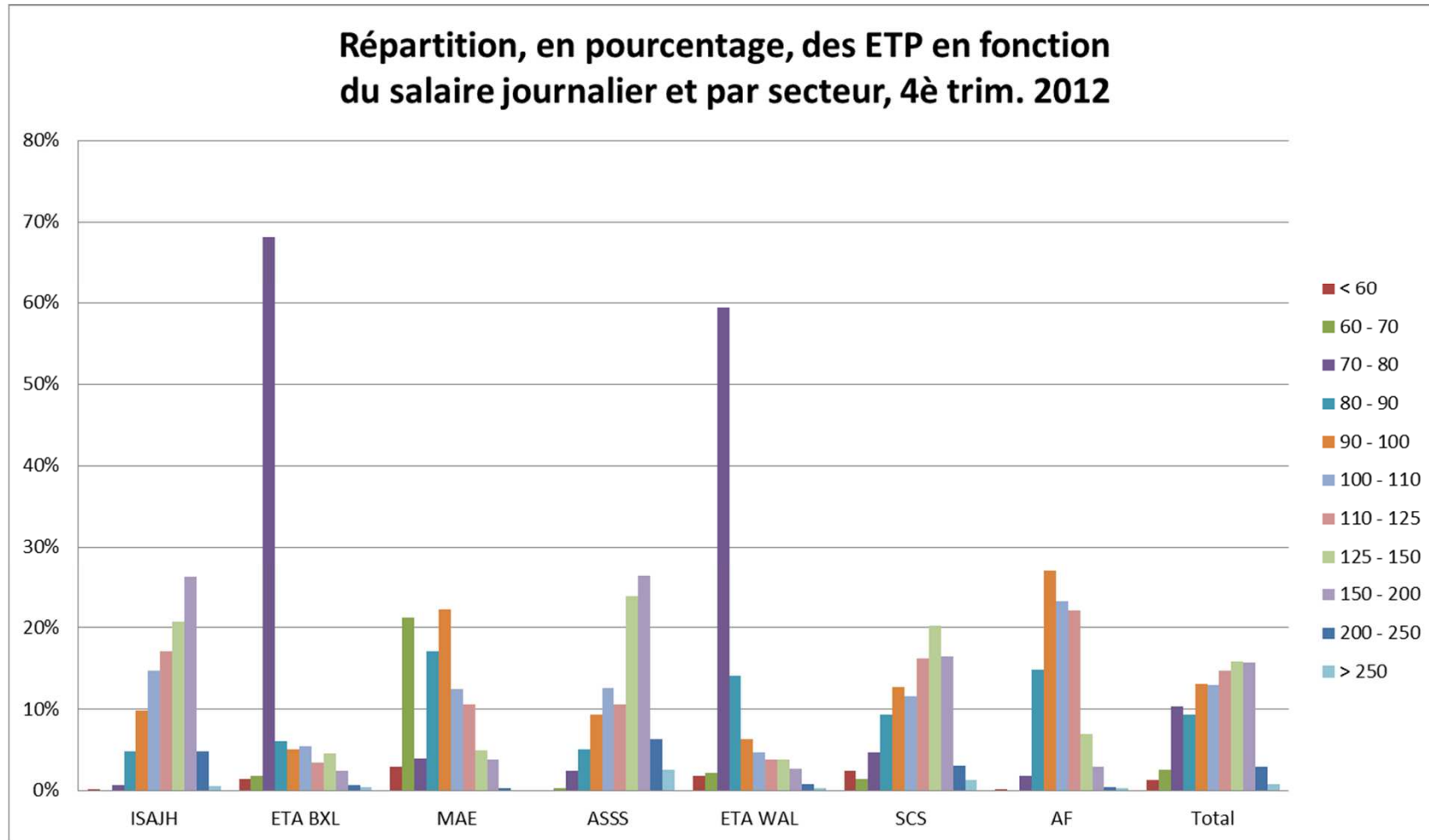
Commentaire : La proportion des temps-pleins est au plus bas à partir de 40 ans. Par contre ce qui augmente par la suite, c'est la proportion des temps partiels à moins de 2/3 temps.

36. Temps de travail moyen, en pourcentage, par taille d'employeur et par secteur
au 31 déc. 2012

	ISAJH	ETA BXL	MAE	ASSS	ETA WAL	SCS	AF	Tous secteurs
< 5	81,98		79,75	75,08		80,22	[80,67]	80,01
de 5 à 9	80,11		71,85	68,46		80,62	75,96	78,2
de 10 à 19	79		71,18	69,77	96,79	83,03	77,1	78,93
de 20 à 49	81,17	96,53	73,54	71,99	95,72	84,72	73,34	81,1
de 50 à 99	79,79	98,11	80,28	83,32	95,73	86,88	79,37	84,36
de 100 à 199	78,6	96,03	82,37		96,39	87,44	68,25	83,97
de 200 à 499	83,54	96,19	74,97	94,62	96,56	94,68	75,26	83,56
de 500 à 999	70,33		63,38	[86]	97,3		74,89	81,51
Total	79,95	96,56	75,57	72,44	96,46	83,15	74,36	81,6

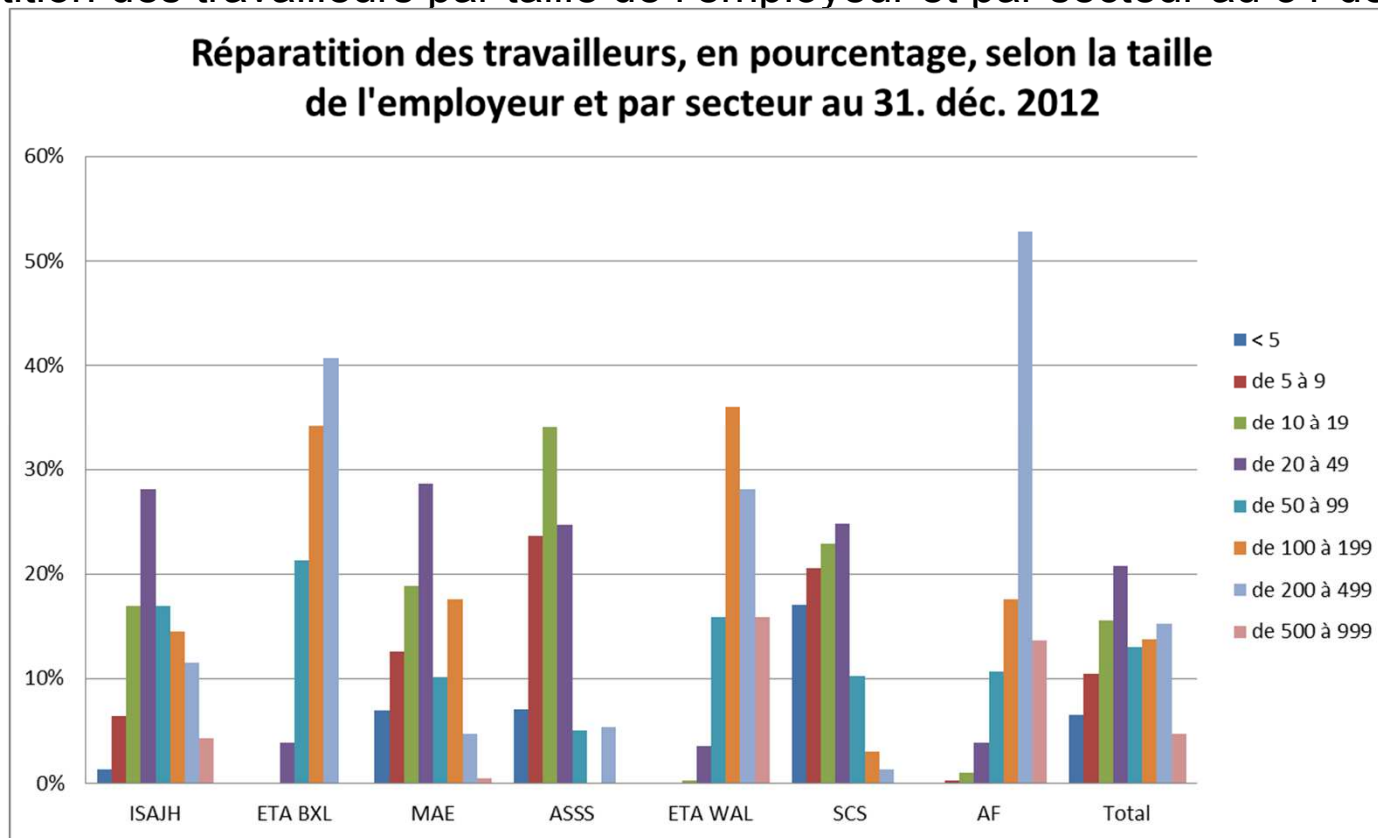
Commentaire : le temps de travail moyen pour l'ensemble des secteurs correspond grosso modo à un quatre cinquièmes temps. Comme le montrent les tableaux précédents, il y a des variations selon les secteurs : quasi temps plein pour les ETA, trois quarts temps pour MAE, ASSS et AF. On observe aussi des variations selon la taille des employeurs, sans qu'il ne soit possible, sauf exception, de donner une interprétation. Dans le secteur SCS, le temps de travail moyen augmente avec la taille de l'employeur. Les données entre crochets sont livrées à titre indicatif car les effectifs concernés sont trop faibles que pour donner une information pertinente.

37. Répartition des volumes ETP selon le salaire journalier et par secteur, 4^e trim. 2012



Commentaire : Le salaire journalier doit se lire ici en fonction de la structure de qualification et des barèmes en cours dans chacun des secteurs. Notons une situation contrastée : dans les secteurs ASSS et ISAJH, 52 et 59% des ETP gagnent plus de 125€, alors que dans SCS, cela ne concerne que 41%; 11% et 9% dans AF et MAE. Même si le revenu minimum mensuel moyen garanti (RMMM) est d'application pour les travailleurs handicapés, relevons les salaires particulièrement bas dans les ETA.

38. Répartition des travailleurs par taille de l'employeur et par secteur au 31 déc. 2012



	< 5	de 5 à 9	de 10 à 19	de 20 à 49	de 50 à 99	de 100 à 199	de 200 à 499	de 500 à 999	Total
ISAJH	317	1.529	4.005	6.678	4.022	3.453	2.738	1.015	23.757
ETA BXL	0	0	0	76	413	662	789	0	1.940
MAE	500	902	1.360	2.052	729	1.263	337	34	7.177
ASSS	275	914	1.314	955	198	0	208	5	3.869
ETA WAL	0	0	28	302	1.320	2.996	2.327	1.315	8.288
SCS	4.019	4.839	5.380	5.820	2.427	703	301	0	23.489
AF	9	25	101	382	1.042	1.721	5.164	1.334	9.778
Total	5.120	8.209	12.188	16.265	10.151	10.798	11.864	3.703	78.298

Commentaire : Ce tableau est à comparer avec le tableau n°2. Ainsi, par exemple, si 80% des employeurs du secteur SCS occupent moins de 10 travailleurs (TPA : très petite association), ils représentent 38% de l'emploi du secteur. Certaines données peuvent sembler aberrantes (par ex : les 5 travailleurs ASSS appartenant à une organisation de plus de 500 salariés). En fait, certains employeurs disposent de plusieurs indices ONSS, car déployant plusieurs secteurs d'activités : on dispose ici du nombre de travailleurs dans un indice d'activité croisé avec la taille globale de l'employeur.

39. Répartition des travailleurs par arrondissement, province et région de l'employeur, et par secteur, au 31 déc. 2012

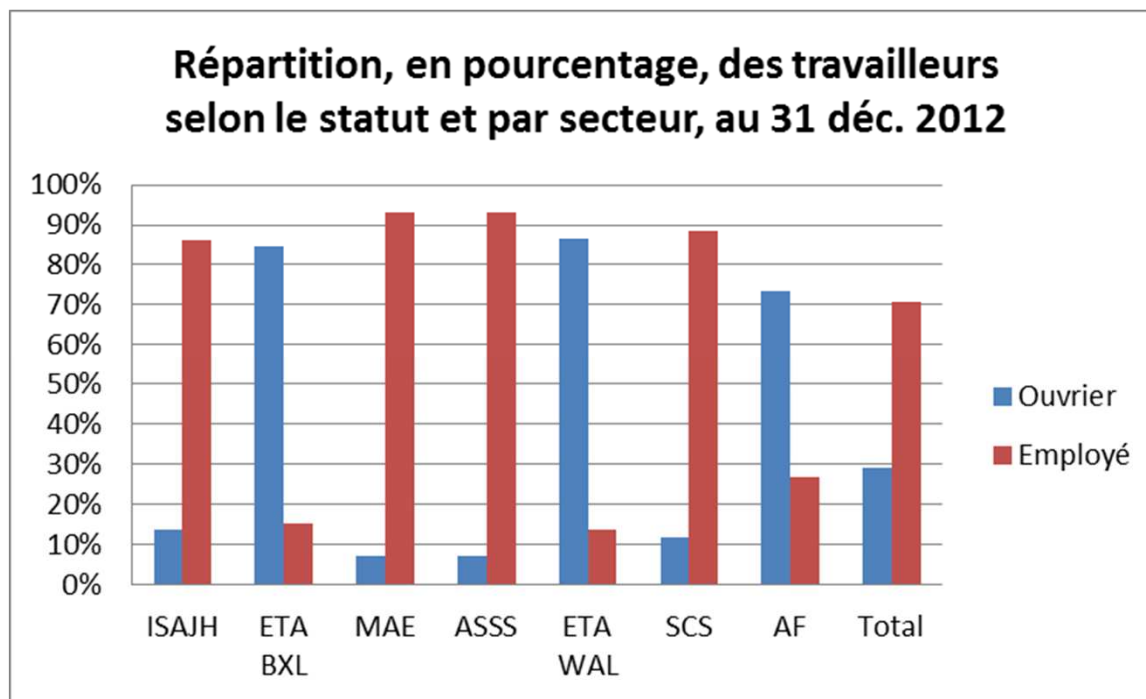
	ISAJH	ETA BXL	MAE	ASSS	ETA WAL	SCS	AF	Tous secteurs
Arlon	218		213	37	173	169	172	982
Bastogne	285		83	6	252	146	14	786
Marche-en-Famenne	234		49	14	71	349	188	905
Neufchateau	448		160	73	229	332	479	1.721
Virton	315		107	1	250	145	103	921
Total Luxembourg	1.500		612	131	975	1.141	956	5.315
Dinant	1.272		218	40	366	514	951	3.361
Namur	2.193		581	268	690	1.791	274	5.797
Philippeville	624		55	18	318	342	329	1.686
Total Namur	4.089		854	326	1.374	2.647	1.554	10.844
Waremmes	292		154	9	131	211	0	797
Huy	455		148	105	36	466	282	1.492
Liège	2.221		790	692	899	2.921	1.408	8.931
Verviers	1.686		510	183	427	1.015	1.080	4.901
Total Liège	4.654		1.602	989	1.493	4.613	2.770	16.121
Nivelles	1.467		758	163	814	1.416	392	5.010
Total Brabant wallon	1.467		758	163	814	1.416	392	5.010
Ath	758		112	28	89	158	120	1.265
Mons	1.309		289	74	460	994	496	3.622
Charleroi	1.285		490	298	1.384	1.670	171	5.298
Tournai	2.328		284	73	486	582	753	4.506
Mouscron	561		118	11	275	167	170	1.302
Thuin	1.056		183	66	479	344	911	3.039
Soignies	1.156		330	83	459	626	299	2.953
Total Hainaut	8.453		1.806	633	3.632	4.541	2.920	21.985
TOTAL WALLONIE	20.163		5.632	2.242	8.288	14.358	8.592	59.275
TOTAL BRUXELLES	3.515	1.940	1.543	1.627		9.070	1.186	18.881
Autres	79	0	2	0	0	61	0	142
Total	23.757	1.940	7.177	3.869	8.288	23.489	9.778	78.298

Commentaire : Voir aussi tableau 4. Notons la forte présence de travailleurs ASSS et SCS à Bruxelles, et de travailleurs ISAJH et ETA en Hainaut. Les travailleurs ASSS en revanche se concentrent dans les gros centres urbains (Bruxelles et les arrondissements de Liège et Charleroi).

Les travailleurs selon le statut

40. Répartition des travailleurs selon le statut et par secteur au 31 déc. 2012

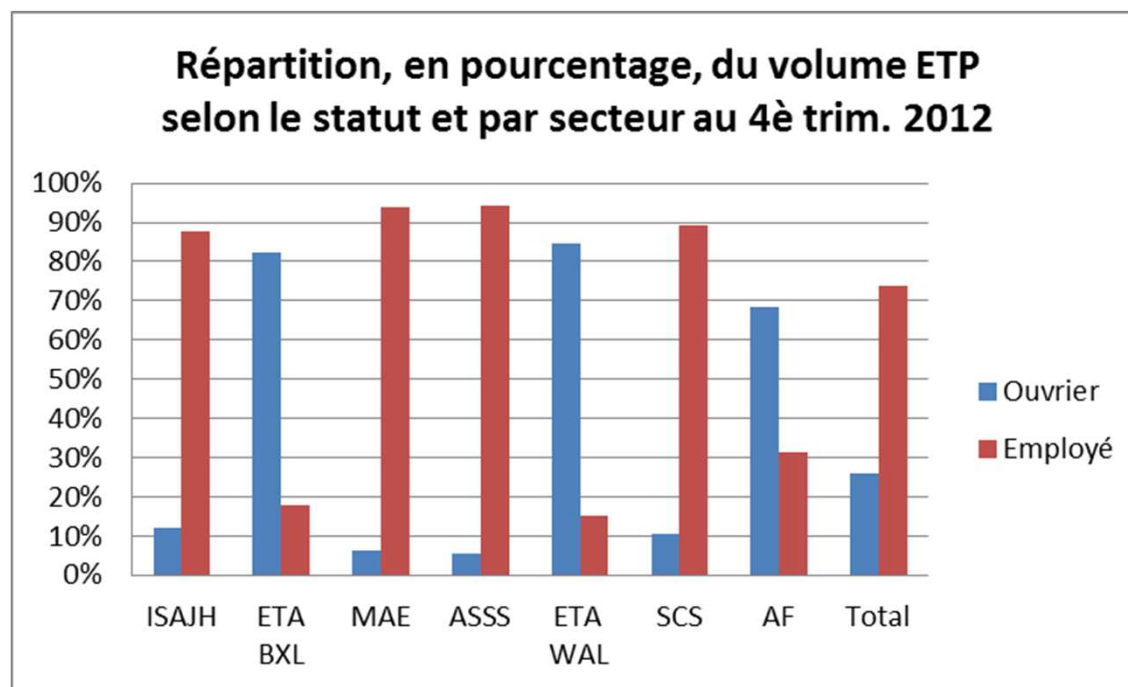
	Ouvrier	Employé
ISAJH	3.250	20.507
ETA BXL	1.645	295
MAE	501	6.676
ASSS	266	3.603
ETA WAL	7.171	1.117
SCS	2.744	20.745
AF	7.174	2.604
Total	22.751	55.547



Commentaire : l'emploi ouvrier domine dans trois secteurs : les ETA et le secteur des Aides familiales. Même s'il est minoritaire ailleurs, il n'en est pas pour autant absent.

41. Répartition du volume ETP selon le statut et par secteur au 4^e trim. 2012

	Ouvrier	Employé
ISAJH	2.248,37	16.041,06
ETA BXL	1.215,17	262,35
MAE	303,03	4.561,09
ASSS	161,67	2.669,13
ETA WAL	5.201,17	938,82
SCS	2.074,08	17.262,86
AF	4.230,05	1.939,82
Total	15.433,54	43.675,13



Commentaire : Le volume ETP ouvrier est proportionnellement moins important que le nombre d'ouvriers (personnes physiques): 26% du total ETP contre 29% du nombre de travailleurs. Cette différence s'observe dans chacun des secteurs.

42. Répartition des travailleurs selon le statut, le genre et par secteur au 31 déc. 2012

	Ouvriers			
	Homme		Femme	
	N	% cit.	N	% cit.
ISAJH	1.034	31,80%	2.216	68,20%
ETA BXL	1.131	68,80%	514	31,20%
MAE	39	7,80%	462	92,20%
ASSS	89	33,50%	177	66,50%
ETA WAL	5.067	70,70%	2.104	29,30%
SCS	1.686	61,40%	1.058	38,60%
AF	161	2,20%	7.013	97,80%
Total	9.207	40,50%	13.544	59,50%

	Employés			
	Homme		Femme	
	N	% cit.	N	% cit.
ISAJH	6.108	29,80%	14.399	70,20%
ETA BXL	176	59,70%	119	40,30%
MAE	190	2,80%	6.486	97,20%
ASSS	745	20,70%	2.858	79,30%
ETA WAL	641	57,40%	476	42,60%
SCS	8.011	38,60%	12.734	61,40%
AF	154	5,90%	2.450	94,10%
Total	16.025	28,80%	39.522	71,20%

Commentaire : Tous secteurs confondus, 6 ouvriers sur 10 sont des femmes, contre 7 sur 10 pour les employés. En règle générale (une exception : les AF) les hommes sont proportionnellement plus présents dans le statut ouvrier que dans le statut employé.

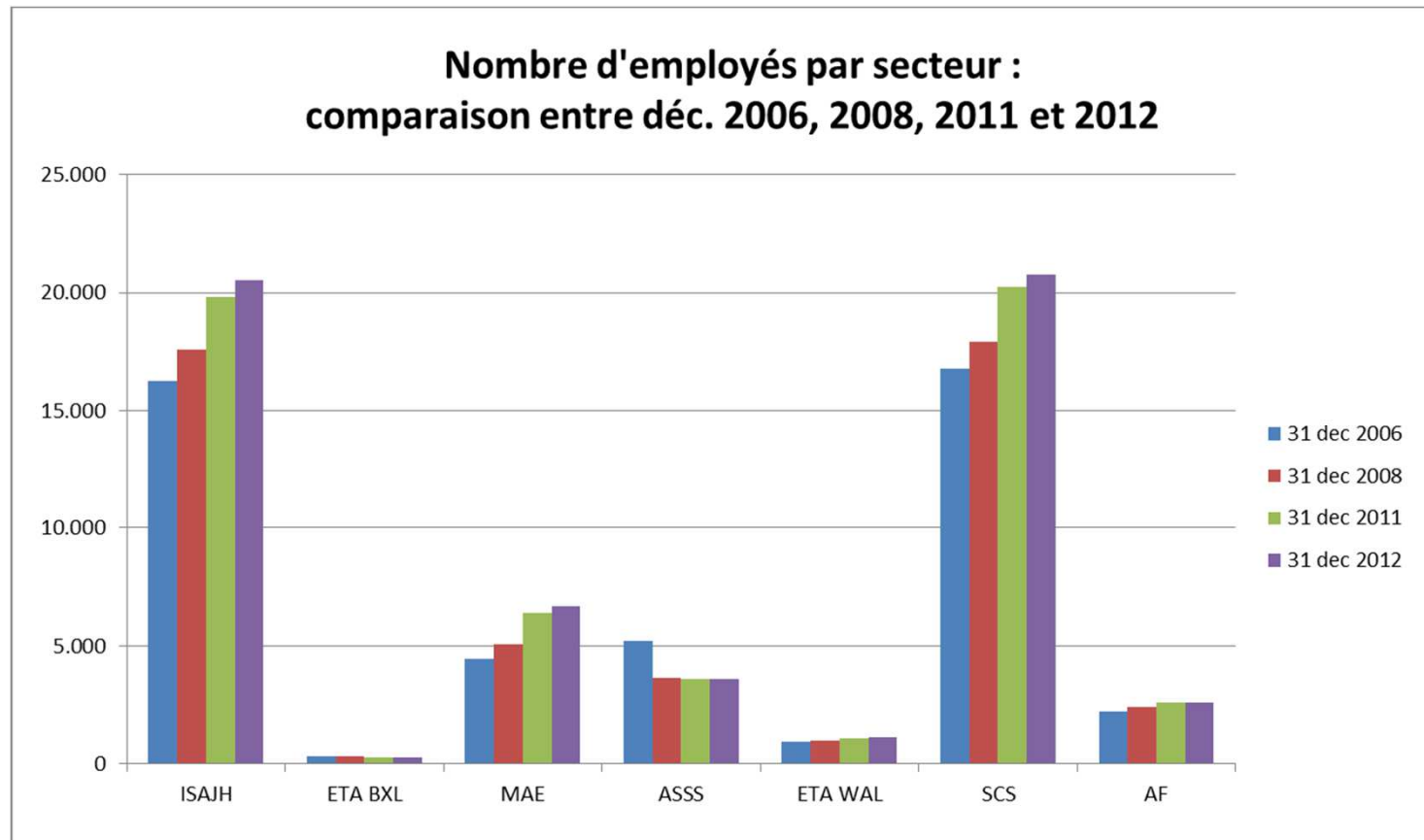
43. Répartition des ETP selon le statut, le genre et par secteur au 4^e trim. 2012

	Ouvrier			
	Homme		Femme	
	N	% cit.	N	% cit.
ISAJH	838,86	37,30%	1.409,51	62,70%
ETA BXL	864,93	71,20%	350,24	28,80%
MAE	29,86	9,90%	273,17	90,10%
ASSS	69,67	43,10%	92,00	56,90%
ETA WAL	3.782,48	72,70%	1.418,69	27,30%
SCS	1.407,62	67,90%	666,46	32,10%
AF	129,38	3,10%	4.100,67	96,90%
Total	7.122,80	46,20%	8.310,74	53,80%

	Employé			
	Homme		Femme	
	N	% cit.	N	% cit.
ISAJH	5.336,28	33,30%	10.704,78	66,70%
ETA BXL	157,91	60,20%	104,44	39,80%
MAE	146,65	3,20%	4.414,44	96,80%
ASSS	596,16	22,30%	2.072,97	77,70%
ETA WAL	562,05	59,90%	376,77	40,10%
SCS	7.083,71	41,00%	10.179,15	59,00%
AF	139,96	7,20%	1.799,86	92,80%
Total	14.022,72	32,10%	29.652,41	67,90%

Commentaire : Si les hommes représentent 40% des ouvriers (voir tableau précédent), ils représentent plus de 46% du volume ETP ouvrier. Le même phénomène peut s'observer, avec moins d'ampleur chez les employés.

44. Répartition des employés par secteur : comparaison déc. 2006, 2008, 2011 et 2012

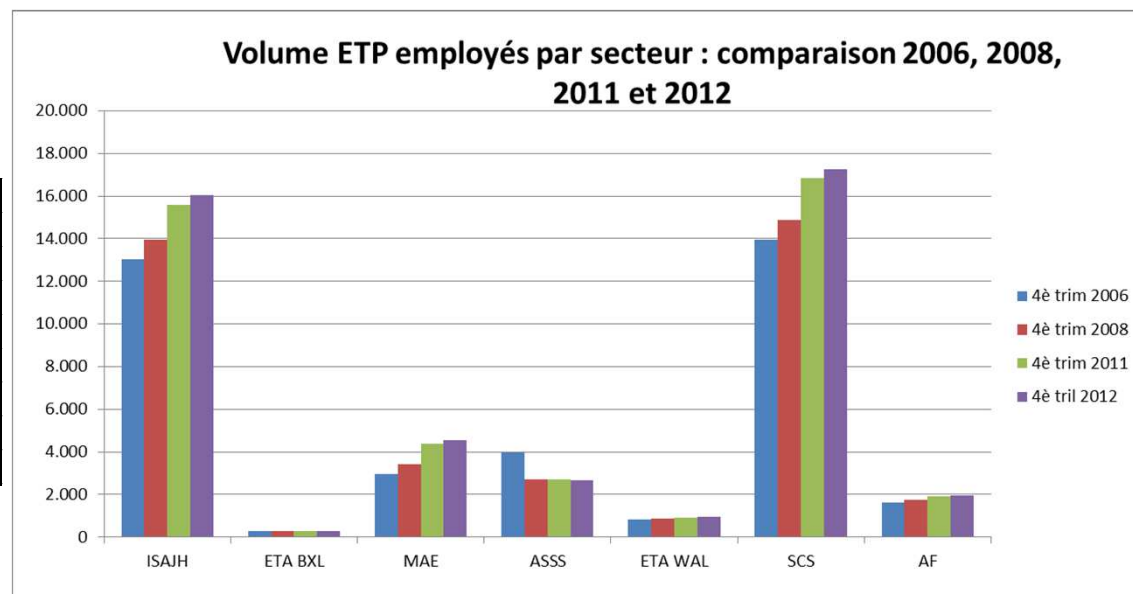


	ISAJH	ETA BXL	MAE	ASSS	ETA WAL	SCS	AF	Tous secteurs
31 dec 2006	16.264	308	4.445	5.191	945	16.779	2.217	46.149
31 dec 2008	17.575	305	5.071	3.638	1.009	17.903	2.391	47.892
31 dec 2011	19.810	291	6.379	3.581	1.090	20.235	2.618	54.004
31 dec 2012	20.507	295	6.676	3.603	1.117	20.745	2.604	55.547

Commentaire : Le nombre d'employés est en progression dans l'ensemble des secteurs, sauf dans les ETA bruxelloises et dans ASSS. La progression est particulièrement marquante pour ISAJH, SCS et MAE.

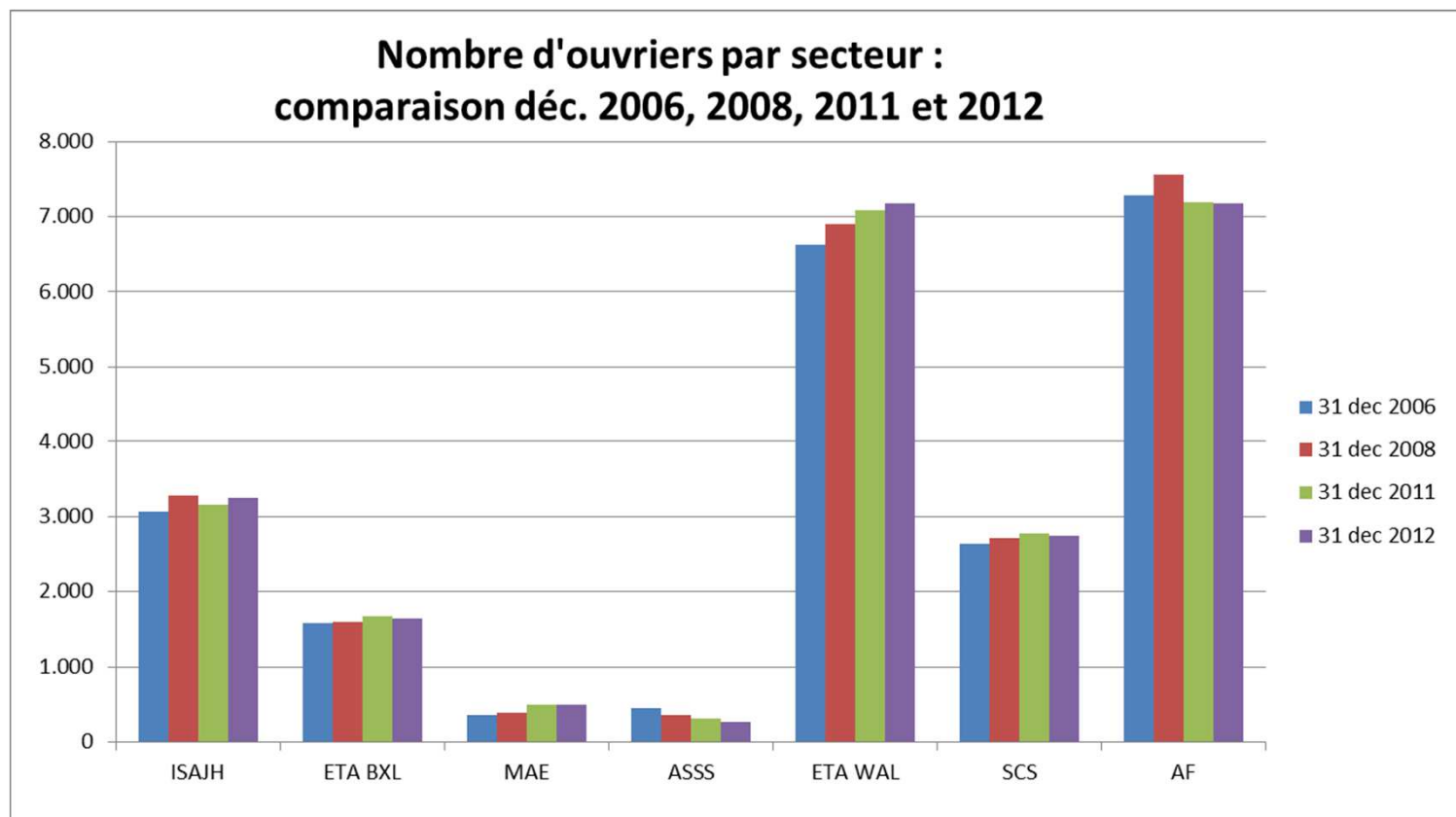
45. Répartition du volume ETP employés par secteur : comparaison 4è trim. 2006, 2008, 2011 et 2012

	4è trim 2006	4è trim 2008	4è trim 2011	4è trim 2012
ISAJH	13.046,57	13.975,50	15.572,98	16.041,06
ETA BXL	287,92	276,93	262,55	262,35
MAE	2.955,56	3.433,10	4.377,72	4.561,09
ASSS	3.952,32	2.705,45	2.702,39	2.669,13
ETA WAL	816,55	865,48	911,40	938,82
SCS	13.949,73	14.896,04	16.849,48	17.262,86
AF	1.617,97	1.742,06	1.899,84	1.939,82
Total	36.626,62	37.894,56	42.576,36	43.675,13



Commentaire : On peut faire ici la même observation que dans le tableau précédent : progression dans l'ensemble (surtout pour ISAJH, SCS et MAE) sauf pour ETA BXL et ASSS.

46. Répartition des ouvriers par secteur : comparaison déc. 2006, 2008, 2011 et 2012

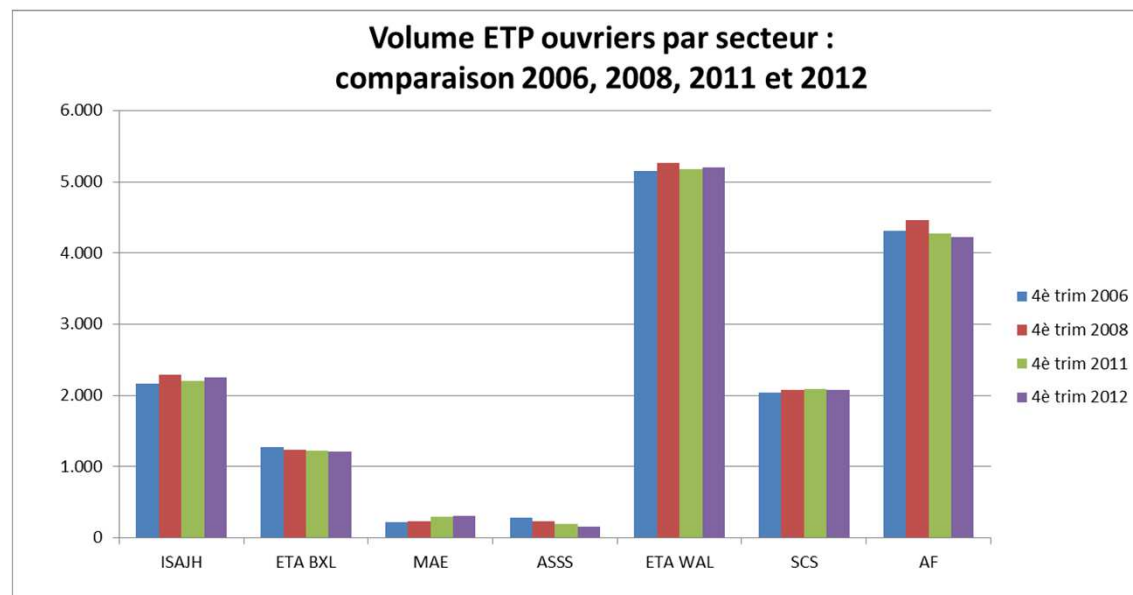


	ISAJH	ETA BXL	MAE	ASSS	ETA WAL	SCS	AF	Tous secteurs
31 dec 2006	3.057	1.585	354	451	6.624	2.638	7.279	21.988
31 dec 2008	3.272	1.599	385	362	6.905	2.716	7.555	22.794
31 dec 2011	3.152	1.674	499	318	7.077	2.768	7.193	22.681
31 dec 2012	3.250	1.645	501	266	7.171	2.744	7.174	22.751

Commentaire : Le nombre d'ouvriers est en stagnation dans l'ensemble, même si dans certains secteurs il est en évolution positive. La diminution observée s'explique en partie par la transformation à certains endroits (COCOF par exemple) de contrats ouvriers en contrats employés.

47. Répartition du volume ETP ouvriers par secteur : comparaison 4^e trim. 2006, 2008, 2011 et 2012

	4 ^e trim 2006	4 ^e trim 2008	4 ^e trim 2011	4 ^e trim 2012
ISAJH	2.161,34	2.295,01	2.200,70	2.248,37
ETA BXL	1.269,13	1.243,23	1.222,21	1.215,17
MAE	219,41	234,63	299,17	303,03
ASSS	283,98	234,48	199,51	161,67
ETA WAL	5.159,19	5.267,15	5.179,11	5.201,17
SCS	2.037,85	2.083,16	2.095,57	2.074,08
AF	4.310,44	4.458,53	4.268,59	4.230,05
Total	15.441,34	15.816,19	15.464,86	15.433,54



Commentaire : Le volume ETP est en stagnation dans l'ensemble. MAE est le seul secteur où le volume ETP ouvrier est plutôt en hausse. Il se tasse dans plusieurs secteurs.